



BAROMÈTRE 2017 DE L'EAU DE L'HYGIÈNE & DE L'ASSAINISSEMENT

État des lieux d'une ressource vitale #03 MARS 2017

AVEC LA PARTICIPATION DE AGNÈS B | SIMON BIBBY | DAVID BLANCHON | CÉLINE GILQUIN | PASCALE GUIFFANT | JEAN LAUNAY
GUILLAUME LE LOUP | SANDRA METAYER | RENAUD PIARROUX | LAURENT ROY | TATIANA THIEME & DES ÉQUIPES DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

SOMMAIRE



4 L'ENJEU UNIVERSEL DE L'ACCÈS À L'EAU

- 4 LES CHIFFRES DE L'EAU
- 6 L'EAU EST UN DANGER, AGISSONS ! ALAIN BOINET - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL
- 9 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
195 ÉTATS ENGAGÉS POUR L'ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT EN 2030

10 EAU SOURCE DE MALADIES

- 10 LES MALADIES LIÉES À L'EAU
- 11 "LE CHANGEMENT CLIMATIQUE VA AVOIR UNE INCIDENCE SUR UN CERTAIN NOMBRE DE MALADIES" PROFESSEUR RENAUD PIARROUX
- 12 CHOLÉRA : LA MALADIE DES MAINS SALES
TUGDUAL DE DIEULEVEULT - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL
- 13 HAÏTI : LA RÉPONSE D'URGENCE AU CHOLÉRA NE SUFFIT PAS
ALEXANDRE GIRAUD - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL
- 14 ARSENIC : LA CONTAMINATION DES EAUX SOUTERRAINES, UNE SITUATION NÉGLIGÉE DR GUILLAUME LE LOUP
- 15 LA PLUS IMPORTANTE CONTAMINATION DE MASSE DE L'HISTOIRE
ALBERTO AQUISTAPACE - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

16 EAU & ASSAINISSEMENT PRIORITÉS DE L'ACTION HUMANITAIRE

- 16 L'EAU AU CENTRE DE TOUT DÉPARTEMENT TECHNIQUE - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL
- 17 L'EAU DES VILLES ET L'EAU DES CHAMPS DAVID BLANCHON - GÉOGRAPHE
- 18 L'EAU DANS LE SAHEL : ENTRE CONFLIT, SÉCHERESSE ET DÉMOGRAPHIE GALOPANTE
CAROLINE COURTOIS - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL
- 19 MALI : DE LA RÉPONSE D'URGENCE À LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION
BANSAGA SAGA - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL
- 20 SUR LE TERRAIN DES CRISES OUBLIÉES RENAUD DOUCI - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL
- 22 LES TOILETTES, OBJETS HUMANITAIRES OU OBJETS DE LUXE ?
TATIANA THIEME - (RE)SOURCES
- 23 DE L'IMPORTANCE DES TOILETTES ANNE-LISE LAVAU - SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

24 EAU SOURCE D'ENGAGEMENTS ?

- 24 "SI N'ACCÉLÉRONS PAS LE PASSAGE DU MESSAGE AU NIVEAU POLITIQUE, LES ODD NE SERONT JAMAIS ATTEINTS" JEAN LAUNAY - DÉPUTÉ
- 27 LA FRANCE DOIT REHAUSSER L'AMBITION DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT SANDRA METAYER - COALITION EAU
- 29 LE DROIT DE L'HOMME À L'EAU POTABLE ENTERRÉ PAR LE SÉNAT COALITION EAU
- 30 LA BONNE GOUVERNANCE DE L'ACCÈS À L'EAU : PREMIÈRE PRIORITÉ DE L'AFD CÉLINE GILQUIN - AFD
- 31 "FAIRE PRESSION POUR QUE LE ROYAUME UNI AUGMENTE SES CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DE L'EAU" SIMON BIBBY - DFID
- 32 10 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE LAURENT ROY - AERMIC
- 34 COMMENT SUEZ S'ENGAGE POUR CONTRIBUER À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ? PASCALE GUIFFANT - SUEZ
- 35 "LES ENTREPRISES ONT UN DEVOIR D'ENGAGEMENT"
ALEXANDRE SUERMONT - ANGARDE & FLORENCE BAITINGER - GOBILAB
- 36 "L'EAU TUE. AGISSONS" AGNÈS B

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

L'assistance d'urgence aux victimes de conflits, de catastrophes naturelles et d'épidémies, prolongée par une aide au relèvement précoce, est la raison d'être de l'association humanitaire SOLIDARITÉS INTERNATIONAL depuis plus de 35 ans.

L'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement est au cœur de l'expertise de nos équipes et de leur intervention sur le terrain. Présentes actuellement dans une vingtaine de pays, elles apportent une aide humanitaire vitale à plus de 5 millions de personnes, sans aucune autre considération que celle de leurs besoins, dans le respect de leur dignité, sans juger ni prendre parti, fondements de l'action humanitaire.

solidarites.org

BAROMÈTRE 2017 DE L'EAU, DE L'HYGIÈNE & DE L'ASSAINISSEMENT, ÉTAT DES LIEUX DE L'ACCÈS À UNE RESSOURCE VITALE, 3^e ÉDITION

Une publication proposée par SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

Président Edouard Lagourgue

Directeur de la publication Jean-Yves Troy

Directeur de la communication Renaud Douci

Rédaction en chef Tugdual de Dieuleveult

Rédaction Alberto Acquistapace, Alain Boinet, Bansaga Saga, Tugdual de Dieuleveult, Renaud Douci, Alexandre Giraud, Anne-Lise Lavaur, Jean-Yves Troy

Photos Cécile Barrière, Delphine Bonamy - ShareImage, Sandra Calligaro, Constance Decorde, Tugdual de Dieuleveult, Gwenn Dubourthoumieu, Kazouhishi, Prince Naymuzzaman Khan, Tiecoura Ndaou, JC Pirès, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, Vincent Tremau

Conception graphique et illustration F. Javelaud

Impression Le Réveil de la Marne

Merci aux éditions Autrement et à David Blanchon pour la carte de la situation hydrique mondiale en 2050 tirée de son Atlas Mondial de l'eau.

Contact presse : Tugdual de Dieuleveult
Tel : +33 (0)1 76 21 87 11
Mail : tdedieuleveult@solidarites.org



L'ACCÈS À L'EAU POTABLE RESTERA UNE URGENCE HUMANITAIRE SANS UN ENGAGEMENT POLITIQUE ET FINANCIER MASSIF DES ÉTATS

En 2010, l'Assemblée générale des Nations unies a reconnu l'accès à une eau de qualité et à des installations sanitaires comme un droit humain. Une décision jugée historique par les différents observateurs après des années de débats. En 2015, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, les pays ont eu la possibilité d'adopter un ensemble d'objectifs pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous à horizon 2030. 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) ont été définis avec, pour chacun d'entre eux, des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. Un vote entériné par 195 pays pour "changer le Monde !"

Et après ? C'est bien là la question et la raison d'être de ce Baromètre de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement édité, chaque année, par SOLIDARITÉS INTERNATIONAL. En ouvrant nos colonnes aux différents experts et observateurs du secteur de l'Eau de l'Hygiène et de l'Assainissement, nous agissons comme une vigie.

Parmi les 17 ODD, l'eau, objectif 6, a enfin été prise en compte. Un combat pour lequel nous avons milité depuis plus de 10 auprès des institutions nationales et internationales. Cet objectif est précis "Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau."

Mais comment le mettre en place d'ici 2030, date "butoir" en tout cas date espérée, pour que cette intention devienne réalité ? Des efforts sont faits par les différents pays, c'est indéniable. Mais sans engagement politique fort, sans financements massifs, cet objectif restera, encore une fois, un vœu pieu comme nous le rappelle dans cette édition l'interview croisée entre Alain Boinet, Fondateur de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL et Jean Launay, Président du Partenariat Français pour l'Eau (PFE). Quelles sont les contraintes pour les Etats qui ne prendraient pas à bras le corps cette question de l'accès à l'eau qui, insalubre, continue de tuer chaque année 2,6 millions de personnes dans le monde ? Aucune. Ces ODD ont le mérite de poser un socle qui nous permet d'interpeller les États et de les questionner sur le niveau de leurs engagements. En France, des efforts sont faits, certes. Mais ils sont parfois freinés par nos institutions. Alors que la loi sur la mise en œuvre effective du droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement avait reçu un accueil favorable par l'Assemblée Nationale, son passage devant le Sénat, le 22 février dernier, est chahuté dans sa traduction pratique comme nous le rappelle, dans cette édition, la "Coalition Eau" dont SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est membre.

C'est d'abord un engagement politique fort qui permettra de rendre concrète la mise en œuvre de cet objectif 6. Nous le savons tous. C'est la volonté et le message porté par les Etats qui priment. Les moyens sont également cruciaux pour opérationnaliser ces intentions. Nous comptons sur nos partenaires et financeurs pour maintenir et toujours renforcer leur efforts comme en témoignent l'Agence Française de Développement (AFD) ou encore le Département du Développement International Britannique (DFID), l'un des plus grands bailleurs internationaux.

Cet engagement politique et financier constant des États jusqu'en 2030 est la condition sine qua non pour que nous, humanitaires, puissions agir au quotidien auprès des plus fragiles, victimes de conflits, d'épidémies et de catastrophes naturelles en Haïti, en Asie, au Sahel, ou dans la Corne de l'Afrique pour remettre l'Eau, à sa juste place ; au centre de tout !

JEAN-YVES TROY
Directeur général de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL.

L'AGENDA DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL réalise chaque année, lors de la Journée Mondiale de l'Eau le 22 mars, une campagne contre l'eau contaminée qui tue pour alerter l'opinion publique et faire agir les décideurs. Dans ce but, nous publions cette année la 3^e édition du "Baromètre de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement" à l'international.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est membre du Partenariat Français pour l'Eau, de Coalition Eau, et du think tank (re)sources. Nous avons participé en 2016 à la COP22 à Marrakech sur la question de l'eau au Sahel, à la Semaine Mondiale de l'Eau à Stockholm et nous participerons au 8^e Forum Mondial de l'Eau à Brasilia en mars 2018. Nous suivrons pas à pas la réalisation des ODD et serons particulièrement vigilants sur la réalisation de l'Objectif 6 pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

Nous agissons en France auprès de l'État au sein du CNDSDI (Conseil national du développement et de la solidarité internationale) et du Groupe de Concertation Humanitaire pour renforcer l'action humanitaire, rendre les ODD 2015-2030 possibles et concevoir une stratégie française promouvant les droits concrets d'accès à l'eau potable pour tous dans le monde.

2,6 MILLIONS DE PERSONNES MEURENT CHAQUE ANNÉE EN RAISON DES MALADIES LIÉES À L'EAU ET À UN ENVIRONNEMENT INSALUBRE

ACCÈS À L'EAU

- » **3,5 MILLIARDS DE PERSONNES BOIVENT CHAQUE JOUR DE L'EAU DANGEREUSE OU DE QUALITÉ DOUTEUSE.**
- » **1,8 MILLIARD DE PERSONNES** consomment une eau contaminée par des matières fécales.
- » **3 MÉNAGES SUR 4, EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE, VONT CHERCHER LEUR EAU HORS DU DOMICILE.** Dans 50 à 85% des cas, ce sont les femmes qui sont responsables de cette tâche.



ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

- » **2,4 MILLIARDS DE PERSONNES ne disposent toujours pas de toilettes décentes.**
- » **13% DE LA POPULATION MONDIALE** pratiquent toujours la défécation à l'air libre, soit 946 millions de personnes.
- » **9 PERSONNES SUR 10** pratiquant la défécation à l'air libre vivent en zone rurale, mais le nombre en zone urbaine s'accroît.



SANTÉ

- » **361 000 ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS** meurent chaque année de diarrhée causée par un accès inadéquat à l'EHA. **SOIT PLUS DE 1 000 ENFANTS PAR JOUR.**
- » **842 000 PERSONNES** meurent chaque année de simples diarrhées.
- » **50% DES CAS DE SOUS-NUTRITION INFANTILE** dérivent de diarrhées à répétition et d'infections intestinales liées à une eau non-potable, un assainissement inadéquat ou une hygiène insuffisante.
- » **2,6 MILLIONS DE PERSONNES MEURENT CHAQUE ANNÉE** en raison des maladies liées à l'eau et à un environnement insalubre.



ÉDUCATION

- » **272 MILLIONS DE JOURS de classe** sont manqués du fait de maladies dues au manque de sanitaires.
- » **SEULES 45% DES ÉCOLES** dans les Pays les Moins Avancés et autres pays à bas revenus sont équipés en installations sanitaires (en 2011 – sur un échantillon de 49 pays).
- » **SEULES 51% DES ÉCOLES** dans les Pays les Moins Avancés et autres pays à bas revenus disposent de sources d'eau adéquates (en 2011 – sur un échantillon de 51 pays).



EAU & GENRE

- » **1 FEMME SUR 3 DANS LE MONDE** s'expose aux maladies, à la honte, à des risques de harcèlement ou d'attaques parce qu'elle n'a pas d'endroit sûr pour aller aux toilettes.
- » **526 MILLIONS DE FEMMES** n'ont pas d'autre choix que de déféquer à l'air libre.
- » Les femmes et les filles qui n'ont pas accès à des toilettes passent **97 MILLIARDS D'HEURES PAR AN** à chercher un endroit pour faire leurs besoins.
- » En Afrique, **90% DES TÂCHES** de collecte d'eau et du bois sont réalisées par les femmes.
- » Les femmes et les filles passent souvent **6 HEURES PAR JOUR** à collecter de l'eau en Afrique.



ÉCONOMIE

- » **260 MILLIARDS DE DOLLARS DE PERTES ÉCONOMIQUES** sont dues chaque année à un manque d'accès à l'eau et à l'assainissement (pertes de temps, de productivité, dues aux maladies et aux dépenses médicales).
- » 1 dollar investi dans l'amélioration de l'accès à l'assainissement en rapporte **5,5**.
- » 1 dollar investi dans l'amélioration de l'accès à l'eau en rapporte **2**.

OBJECTIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- » **114 MILLIARDS DE DOLLARS SONT NÉCESSAIRES CHAQUE ANNÉE POUR ATTEINDRE L'ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT (EHA) d'ici 2030 (Cibles 6.1 et 6.2 de l'ODD). Soit 3 fois plus que les investissements annuels consentis actuellement.**

- Ce chiffre comprend les coûts suivants :
- » Pour l'eau potable : 37,6 milliards de dollars annuels
 - » Pour l'accès basique aux toilettes : 19,5 milliards
 - » Traitement des matières fécales : 49 milliards.
 - » Pour l'hygiène : 2 milliards.



PRESSION SUR LA RESSOURCE

- » **4 MILLIARDS DE PERSONNES (2/3 DE LA POPULATION MONDIALE)** connaissent des pénuries sévères d'eau au moins 1 mois par an.
- » **1 DEMI-MILLIARD DE PERSONNES** connaissent des pénuries sévères d'eau toute l'année.
- » **90 % DES EAUX USÉES** des pays en développement sont rejetées, sans avoir été traitées, dans les rivières, les lacs et les zones côtières.
- » **63 % DE LA POPULATION MONDIALE** devrait subir un stress hydrique en 2025.
- » L'agriculture prélève environ **70 % DE L'EAU DOUCE PLANÉTAIRE** (jusqu'à 90 % dans la plupart des pays les moins développés).



CHANGEMENT CLIMATIQUE

- » **90 % DE L'ENSEMBLE DES RISQUES NATURELS SONT LIÉS À L'EAU.** Leur fréquence et leur intensité s'accroissent.
- » Depuis 1992, les inondations, les sécheresses et les tempêtes ont affecté **4,2 MILLIARDS DE PERSONNES** (95% des personnes touchées par des catastrophes naturelles) et causé **1 300 MILLIARDS DE DOLLARS** de dommages.
- » En 2010, environ **297 000 PERSONNES** ont perdu la vie dans **373 CATASTROPHES NATURELLES**, près de **208 MILLIONS** d'autres ont été touchées. Les dommages se sont élevés à près de **110 MILLIARDS DE DOLLARS**.





L'eau est un danger, agissons !



PAR ALAIN BOINET
Fondateur de SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL

L'aide humanitaire, c'est d'abord sauver des vies en répondant aux besoins vitaux des populations les plus vulnérables. Boire, manger, être abrité et être soigné, voilà le minimum qui permet de survivre dans les situations de guerre, de catastrophe naturelle ou climatique. Dans ces contextes, le plus souvent chaotiques, l'urgence, c'est l'accès des secours aux populations en danger. L'eau potable est alors la première des priorités au quotidien. Mais l'eau peut devenir un piège mortel si elle est contaminée.

DANS les pays pauvres en crise, l'eau est le plus souvent non potable et dangereuse. Elle provoque des maladies hydriques comme la diarrhée, le choléra, l'hépatite, la typhoïde... On estime chaque année que 2,6 millions d'êtres humains meurent de maladies hydriques, soit 7 500 morts par jour dont 5 000 enfants de moins de 5 ans⁽¹⁾. C'est une véritable hécatombe.

Rappelons ici que l'eau insalubre tue plus que les guerres, le sida et le cancer. C'est dire sa dangerosité et l'urgence d'agir pour sauver des vies. C'est la mission que nous nous sommes fixés à SOLIDARITÉS INTERNATIONAL en multipliant, partout où nous intervenons, l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA) pour les populations qui en sont dépourvues. Et en menant simultanément une action de sensibilisation auprès du public et des initiatives auprès des États et des institutions internationales pour que soit adopté les cadres politiques, la gouvernance et les ressources indispensables pour faire reculer ce fléau.

Passer de la parole aux actes

Une résolution des Nations unies de juillet 2010 a fait de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement un droit de l'Homme. Mais c'est un droit théorique qui reste à concrétiser. Des progrès réels ont bien été réalisés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations unies sur la période 2000-2015⁽²⁾. Ainsi, comme le signale Gérard Payen⁽³⁾ : " 1,6 milliard de personnes, soit plus d'une sur cinq, ont vu leur accès à l'eau amélioré et 1,2 milliard a été raccordé aux réseaux d'eau potable". Dans ce Baromètre, il faut saluer ces

progrès auxquels les acteurs humanitaires et de développement ont pris une part active. Mais, ajoute-t-il, dans le même temps : " ...la population mondiale s'est accrue de 1,2 milliard d'individus".

"Malgré les engagements pris avec les ODD et les huit cibles relatives à l'Objectif 6, nous sommes aujourd'hui très sceptiques quant aux capacités des États et de la Communauté Internationale de tenir leurs engagements."

C'est tout l'enjeu des 17 Objectifs du Développement durable (ODD) 2015-2030 qui ont été votés à l'unanimité par 195 États en septembre 2015 à l'ONU et qui prévoient notamment dans leur Objectif 6, un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement en 2030. Or, aujourd'hui même, près de 2 milliards d'êtres humains boivent une eau contaminée, 2,5 milliards n'ont toujours pas accès à des toilettes et, parmi eux, 946 millions défèquent à l'air libre. C'est un immense défi de santé publique à relever, prioritairement dans les pays pauvres victimes d'une crise.

Faire face aux déplacements forcés des populations

C'est Antonio Guterres, avant qu'il ne devienne Secrétaire Général de l'ONU, qui reconnaissait en 2014 que " la communauté internationale ne disposait pas des capacités et ressources pour toutes les victimes

des pays en conflit". En 2015, il y avait 65,3 millions de réfugiés et de déplacés, contre 60 en 2014, 51,2 en 2013 et 37,5 millions il y a 10 ans.

L'afflux de réfugiés et de déplacés agit partout comme un véritable choc démographique. Il provoque dans les régions d'accueil une pression accrue sur les services publics locaux et nécessite une aide aux plus vulnérables parmi les populations hôtes, ainsi qu'un renforcement des infrastructures de base. Dans ce contexte, les modèles classiques des banques de développement qui utilisent principalement des prêts ne sont pas adaptés.

C'est pourquoi, malgré les engagements pris avec les ODD et les huit cibles relatives à l'Objectif 6 (cf page 9), nous sommes très sceptiques quant aux capacités des États et de la Communauté Internationale de tenir leurs engagements ! Nous ne percevons ni la volonté politique suffisante ni la mobilisation des moyens indispensables pour y arriver vraiment dans les pays les plus pauvres victimes d'un conflit ou d'une catastrophe.

"Nous ne percevons ni la volonté politique suffisante ni la mobilisation des moyens indispensables pour y arriver dans les pays les plus pauvres victimes de conflits ou de catastrophes."

Mobiliser les ressources nécessaires et adapter les politiques de développement durable

Pour illustrer les limites du dispositif existant, examinons les cas suivants. Le coût total en capital pour atteindre l'Objectif 6 des ODD est de 114 milliards de dollars par an : soit 37,6 milliards pour l'eau potable, 19,5 milliards pour l'assainissement, 49 milliards pour la gestion des matières fécales et 2 milliards pour l'hygiène. Or, les investissements requis pour atteindre l'Objectif 6 des ODD représentent environ trois fois le niveau d'investissement actuel⁽⁴⁾.

114 milliards c'est presque autant chaque année que la totalité de l'Aide Publique au Développement (APD) qui a été de 162,8 milliards de dollars en 2015. Le coût total sur 15 ans pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est donc de 1 700 milliards de dollars. Le coût total des 17 ODD est lui estimé entre 3 300 et 4 500 milliards de dollars (CNUCED, 2014). Existe-t-il seulement un plan de financement ?

"Les ODD 2015-2030 ne constituent pas un objectif contraignant pour les États, pourtant responsables de leur mise en œuvre."

Pour la création d'une coordination mondiale pour l'eau et l'assainissement

Rappelons aussi que les ODD 2015-2030 ne constituent pas un objectif contraignant pour les États et que ceux-ci sont responsables de leur mise en œuvre. Nous savons que beaucoup d'États parmi les moins avancés (PMA), les plus fragiles ou en crise n'y parviendront pas seuls, sans solidarité et sans le soutien d'une gouvernance internationale. Il y a aujourd'hui pas moins d'une trentaine d'agences des Nations unies impliquées dans le domaine de l'eau. Depuis longtemps, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a demandé la création d'une coordination mondiale pour l'eau et l'assainissement permettant de gagner en cohérence, en synergie, en efficacité. Celle-ci pourrait prendre la forme d'un Comité Intergouvernemental comme le propose le Partenariat Français pour l'Eau. Ceci est indispensable, ne perdons pas de temps !

2016, année historique pour la France, mais un budget toujours pas à la hauteur

Concernant la France, il faut d'abord souligner les aspects positifs que constituent l'existence d'un cadre d'intervention eau-assainissement 2014-2018, un effort notable de communication et de transpa-

rence, une augmentation continue des budgets dédiés à l'eau et à l'assainissement. Ainsi, 2016 est une année historique pour l'Agence Française de Développement qui a consacré 1,2 milliard d'euros à l'eau et à l'assainissement, contre près de 800 millions en 2015 et 550 millions en 2014.

"Nous demandons au gouvernement français de mobiliser 100 millions d'euros de dons par an et de consacrer 50% de son Aide Publique au Développement pour l'eau et l'assainissement pour les pays les moins avancés qui n'ont pas les capacités de contracter des emprunts."

Cependant, de manière générale, l'aide de l'AFD, qui est une banque, se fait principalement sous forme de prêts (93% en 2016) au bénéfice de pays émergents et en zone urbaine. La part de subvention est extrêmement réduite (17 millions en 2016) et celle transitant par les associations humanitaires et de développement très faible (5,1 millions d'euros en 2014).

C'est pour cela que nous demandons au gouvernement français avec Coalition Eau⁽⁵⁾ que la France mobilise dorénavant 100 millions d'euros de dons par an, qu'elle consacre 50% de son APD pour l'eau et l'assainissement pour les Pays les Moins Avancés (PMA) qui n'ont pas les capacités de contracter des emprunts, enfin que 50% de son APD soit dédiée à l'assainissement (toilettes), trop oublié alors qu'il joue un rôle déterminant dans la contamination de l'eau.

L'autre instrument de l'État français est le Centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère des Affaires étrangères et du développement international dont le budget du Fonds d'Urgence Humanitaire (FUH) est réduit à 13 millions d'euros pour 2017. L'augmenter est juste une nécessité.

Le cycle de l'eau et sa répartition gravement menacés

Comme un malheur n'arrive jamais seul, en plus de la mortalité due à l'eau contaminée, plusieurs phénomènes viennent aggraver la situation et menacer le cycle de l'eau. Il s'agit du dérèglement climatique, de la croissance démographique et de l'urbanisation qui provoquent des déséquilibres dangereux affectant les activités humaines et les moyens de subsistance.

L'objectif de la COP21 à Paris fin 2015 était de maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 1,5° à 2° C par rapport à la période antérieure à la révolution industrielle. La somme des engagements nationaux induit une augmentation entre 2,7° C et 3,5° C de moyenne des températures d'ici 2100.

Il nous faut ici souligner le fait que les mesures d'adaptation au dérèglement climatique concernent l'eau dans 90% des cas : sécheresses, inondations, élévation du niveau de la mer et que ce dérèglement entraîne des modifications, dans le temps et dans l'espace, de la répartition des ressources en eau !

“Ces dernières années, en moyenne, 22,5 millions de personnes se sont déplacées chaque année à cause du climat ou des catastrophes météorologiques.”

En Afrique subsaharienne, avec un réchauffement de 1,5 à 2° C, sécheresse et aridité⁽⁶⁾ rendront entre 40 et 80% des terres agricoles impropres à la culture du maïs, du millet et du sorgho à l'horizon 2030-2040. Avec le recul des glaciers himalayens, le débit de fleuves comme l'Indus, le Gange et le Brahmapoutre pourrait priver des centaines de millions d'habitants de ressources suffisantes en eau et de nourriture tout en limitant l'accès à l'énergie. L'élévation continue du niveau de la mer menace 16 villes de plus de 10 millions d'habitants situées sur le littoral.

Au Bangladesh, où SOLIDARITÉS INTERNATIONAL agit contre les effets dévas-

tateurs des cyclones et de l'élévation du niveau de la mer, avec une population de 160 millions d'habitants qui s'accroît de 6% par an, 78 millions d'habitants devront migrer d'ici 2020, entraînant une émigration clandestine vers l'Inde et le Myanmar. Dacca, la capitale, est déjà saturée, avec ses presque 20 millions d'habitants. En effet, le Bangladesh passera de 160 à 202 millions d'habitants entre 2015 et 2050. Soit une augmentation de 1111 à 1402 habitants au km². Pour comparer, la France compte 98 habitants au km².

En Afghanistan, le massif montagneux de l'Hindu Kush est un véritable réservoir d'eau du pays au moment de la fonte des neiges. Dès que celle-ci vient à manquer cela se répercute immédiatement sur la production de céréales. Il manque ainsi en moyenne chaque année 1 million de tonnes de céréales dans ce pays de 32 millions d'habitants, agriculteurs et éleveurs pour la majorité, qui comptera 64 millions d'habitants dans 35 ans.

Le dérèglement climatique qui amplifie sécheresses et inondations chasse de chez eux des populations toujours plus nombreuses. Ces dernières années, en moyenne, 22,5 millions de personnes se sont déplacées chaque année à cause du climat ou des catastrophes météorologiques. On estime que d'ici 2020, 60 millions de personnes pourraient migrer des parties dégradées de l'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du Nord et l'Europe. D'ici 2020, la moitié de la population mondiale vivra dans des régions soumises au stress hydrique. Entre 1990 et 2025 la population africaine augmentera de 169% et pourrait provoquer un recul de l'accès à l'eau puisque le dynamisme démographique augmente mécaniquement la demande en eau et donc la pression sur la ressource.

La planète comptait 3 milliards d'habitants en 1960 et 7 milliards en 2011. Il y en aura 8 milliards en 2024 et 10 milliards en 2056⁽⁶⁾. Et depuis 10 ans, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement recule dans les zones urbaines dont la croissance démographique est plus rapide que les capacités de mise en place des services essentiels !

En conclusion, il y a urgence !

Alors, moi qui suis plutôt optimiste et qui pense que l'humanité peut relever les défis, je crois aujourd'hui que la situation est

grave et que la période de 15 ans qui couvre les ODD doit être celle d'une mobilisation mondiale pour sauvegarder l'homme, la planète et réduire les risques de crise en tout genre en renforçant la résilience des populations, les capacités locales, la réponse humanitaire et la stabilisation post-crise.

Je crois que les responsables politiques devraient s'occuper prioritairement de cela plutôt que de limiter leur horizon aux prochaines élections et de tweeter !

“Appelons les politiques à se ressaisir !”

Il y a urgence humanitaire de stopper la mortalité des maladies hydriques et le meilleur remède pour cela est bien de réaliser l'Objectif 6 des ODD. Réunir 114 milliards de dollars chaque année jusqu'en 2030 en est la condition.

Il y a urgence à atténuer le dérèglement climatique et à engager et à financer un vaste plan d'adaptation mondial à décliner pays par pays, territoire par territoire, pour maîtriser les déplacements grandissants de populations. L'engagement pris par les pays développés pour le climat de mobiliser 100 milliards de dollars chaque année à partir de 2020 doit être tenu et mis en œuvre.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est mobilisée avec ses partenaires pour agir auprès des populations en danger, alerter l'opinion publique, interpeller les décideurs pour aller plus vite sur la voie des solutions.

ALAIN BOINET
Fondateur de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

NOTES

1. Rapporteur des Nations Unies, 2012.
2. Joint Monitoring Program OMS / UNICEF 2015.
3. Gérard Payen Baromètre 2016 de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.
4. Hutton G and Varughese M. (2016) "The costs of meeting the 2030 Sustainable Development Goal targets on drinking Water, Sanitation and Hygiene" Summary report, World Bank water and sanitation program.
5. http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/French_Executive_Summary_Turn_Down_The_Heat_Climate_Extremes_Regional_Impacts_Case_for_Resilience.pdf
6. INED Population & Sociétés numéro 526 Octobre 2015.

Objectifs de Développement Durable

195 États engagés pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement en 2030

Le 25 septembre 2015, les Nations unies ont adopté les Objectifs de Développement Durable au sein desquels elles accordent enfin une place conséquente à l'eau et un objectif : l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement d'ici à 2030. Objectif ambitieux, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL veillera attentivement à ce que les États se dotent des moyens nécessaires pour mettre fin au fléau mortel et à l'injustice absolue de l'eau insalubre.

Chapitre 6 des Objectifs de Développement Durable

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.

6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.





DIARRHÉE

1,7 milliard de personnes affectées chaque année.
Plus de 842 000 morts.

La diarrhée est un symptôme d'une infection causée par un grand nombre d'organismes bactériens, viraux et parasitaires dont la plupart se propagent par l'eau contaminée. Elle est plus fréquente lorsqu'il n'y a pas d'eau propre pour la boisson, la cuisine et le nettoyage, et lorsque les règles d'hygiène essentielles ne sont pas respectées.

TRAITEMENT – INTERVENTION

Pour lutter contre ce fléau, il faut un accès à une eau de boisson potable, à un assainissement amélioré, à une hygiène personnelle et alimentaire adaptée, ainsi qu'à une éducation sanitaire sur la manière dont l'infection se propage.



FIÈVRES TYPHOÏDES ET PARATYPHOÏDES

17 millions de cas environ au niveau mondial

Les fièvres typhoïde et paratyphoïde sont des infections causées par des bactéries *Salmonella typhi* et *Salmonella paratyphi*. Les personnes deviennent infectées lors de l'ingestion d'aliments ou de boissons qui ont été manipulés par une personne infectée ou après avoir consommé de l'eau de boisson contaminée par des selles ou des effluents contenant les bactéries.

TRAITEMENT - INTERVENTIONS

Hygiène personnelle, lavage des mains, approvisionnement en eau saine, assainissement adéquats... Un vaccin est disponible, bien qu'il ne soit pas recommandé systématiquement et qu'il ne fournit pas une protection totale vis-à-vis de l'infection.



PALUDISME

Entre 300 et 500 millions de cas et plus d'un million de décès chaque année

Le paludisme est la maladie infectieuse parasitaire la plus importante dans le monde. Elle est due à un parasite, Plasmodium, transmis la nuit lors de la piqûre par une femelle moustique du genre Anopheles. Sans traitement rapide et efficace, le paludisme peut provoquer la mort.

TRAITEMENT – INTERVENTION

Aucun vaccin n'est disponible pour lutter contre le paludisme. Les médicaments anti-paludiques préventifs ne garantissant pas une protection absolue contre l'infection, il est important de se protéger des piqûres de moustiques : moustiquaires, produits anti-moustiques, prévention du paludisme durant la grossesse, détection précoce et contrôle des épidémies de paludisme.



LA MALNUTRITION, UNE MALADIE HYDRIQUE

795 millions de personnes sont sous-alimentées dans le

monde, dont 20% de la population des pays en développement.

Problème de santé majeur, la malnutrition est un terme général englobant la sous-nutrition mais également la surnutrition (obésité). L'accès à l'EHA, étant donné son impact direct sur la santé, en particulier sur les diarrhées, est un aspect critique à prendre en compte pour la prévention de la malnutrition. L'impact de la diarrhée sur la malnutrition, et à l'inverse l'effet de la malnutrition sur la sensibilité à la diarrhée infectieuse, sont des éléments qui renforcent ce cercle vicieux, notamment chez les enfants dans les pays en développement.

Ne pouvant être considérée comme une maladie hydrique au sens propre, la sous-nutrition est en revanche associée dans 50% des cas à la diarrhée ou à des infections intestinales, provoquées pour la plupart par la consommation d'eau non potable, par l'absence de toilettes hygiéniques et par des pratiques d'hygiène inappropriées (lavage des mains au savon). Le manque d'accès à l'EHA est ainsi indéniablement l'une des causes sous-jacentes de la malnutrition.

INTERVENTIONS

Les interventions qui contribuent à la prévention de la malnutrition comprennent : l'amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, l'éducation aux bonnes pratiques d'hygiène, un meilleur accès à une alimentation en quantité et qualité suffisante, ainsi qu'aux services de santé de base.

“ Le changement climatique va avoir une incidence sur un certain nombre de maladies ”



ENTRETIEN
AVEC LE PROFESSEUR
RENAUD PIARROUX
Spécialiste des maladies
infectieuses et de médecine
tropicale

Pression sur les écosystèmes, désertification, nouvelles zones humides, inondations, hausse des températures... Face au changement climatique, les craintes de voir apparaître de nouvelles maladies hydriques grandissent.

Doit-on craindre l'émergence de nouvelles maladies liées au changement climatique ? Bien sûr ! Le changement climatique, si on entend par là, plus de pluies dans certains endroits et désertification dans d'autres, va avoir une incidence sur un certain nombre de maladies. Pour autant, ce n'est pas le changement climatique qui fait apparaître de nouvelles maladies. Le changement climatique en amplifie certaines à certains endroits, mais les diminue à d'autres. En revanche, la déforestation est une cause d'apparition de maladies en raison de la mise en contact d'un réservoir “nouveau” pour l'Homme et avec lequel il n'avait pas été en relation jusqu'alors. La pression sur les écosystèmes est un phénomène d'émergence de certaines maladies. Je pense notamment au virus Ebola. Les mouvements humains et la pénétration de l'Homme dans les forêts, font que nous nous sommes rapprochés des foyers d'Ebola. La survenue de maladies à partir d'un réservoir animal que l'on vient déranger dans son biotope naturel peut, en effet, être un mécanisme d'émergence.

Avec cette mise en relation des hommes et des animaux liés à la pression sur des écosystèmes, peut-on craindre l'apparition de nouvelles maladies hydriques ? Je ne crois pas que cette mise en relation soit un mécanisme majeur de l'apparition de maladies hydriques. En revanche, on va trouver des pathogènes qui sont plus adaptés à notre système de distribution d'eau. Je pense à certaines amibes, à certaines légionnelles. La légionellose est une maladie émergente liée aux climatisations ou aux circuits d'eau chaude, par exemple dans des hôpitaux. Dès lors que l'on change notre rapport avec l'eau, on favorise l'apparition de bactéries, de parasites qui vont profiter de ce système au détriment d'autres. Une sorte de bascule épidémiologique.

Les interventions en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA), notamment la chloration de l'eau, de SOLIDARITÉS INTERNATIONALES (SI) peuvent-elles permettre de contenir ces maladies ?

Je ne pense pas que SI puisse avoir un impact sur les légionnelles. Ce sont des maladies de réseaux d'eau déjà développés. En revanche, les activités EHA de SI ont un impact sur des maladies plus classiques : sur l'amibiase intestinale aiguë qui peut être prévenue par des opérations de chloration de réseaux, sur le choléra et les dysentéries bactériennes, sur les virus. Contre le paludisme et les maladies à transmission vectorielles, l'EHA ne fonctionne pas. Même dans le cas des diarrhées à rotavirus (maladie virale transmise par les mains), la sensibilisation au lavage des mains joue un rôle modéré et n'empêche pas des épidémies. Sur le terrain, les acteurs doivent donc se doter des capacités d'analyse de la situation. Et cela passe par l'investigation épidémiologique. Mais il n'y a pas de méthode qui soit 100% efficace contre tous les problèmes auxquels on peut être confronté.

“ Dès lors que l'on change notre rapport avec l'eau, on favorise l'apparition de bactéries, de parasites qui vont profiter de ce système au détriment d'autres. Une sorte de bascule épidémiologique. ”

L'augmentation des températures, ou des milieux de plus en plus humides, peuvent-ils faire apparaître des maladies nouvelles pour certaines populations ?

Ces conditions, le changement climatique, peuvent déplacer des maladies ou leurs vecteurs. Plus il fait chaud, plus le virus ou même le parasite se développe de manière rapide chez le vecteur. Et de son côté, le vecteur se développe plus vite s'il fait plus chaud. L'anophèle, le moustique qui transmet le paludisme, va mettre moins de temps à donner naissance à une nouvelle génération. La transmission est alors accélérée. Malgré cela, les interventions de santé publique menées ces dernières années pour lutter contre le paludisme se sont soldées par une décroissance du paludisme. On peut donc agir.

» RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE DES MALADIES LIÉES À L'EAU DANS L'ÉDITION 2016 DU BAROMÈTRE DE L'EAU, DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT



Choléra : la maladie des mains sales

PROPOS RECUEILLIS
PAR TUGDUAL DE DIEULEVEULT
Responsable des Publications
de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Chaque année, entre 1,4 et 4,3 millions de cas de choléra sont recensés à travers le monde. Pourtant disparue depuis plus d'un siècle en Europe, la "maladie des mains sales" continue, loin des regards, de tuer 148 000 personnes chaque année.

DEPUIS plusieurs siècles, le choléra s'est propagé à de nombreuses reprises depuis son réservoir d'origine dans le delta du Gange et du Brahmapoutre, au Bengale, vers le reste du monde. Très contagieuse et fréquemment mortelle si elle n'est pas traitée, cette maladie se transmet par voie orale : par l'eau, par la nourriture et par les mains souillées. Elle est le résultat d'une absence d'hygiène et d'une méconnaissance de cette infection. "Causé par la bactérie *Vibrio cholerae*, le choléra se transmet par la consommation d'aliments ou d'eau contaminés par les selles de personnes infectées", indique le professeur Renaud Piarroux. Provoquant une perte d'eau et d'électrolyte (ions contenus dans le sel par exemple) par la diarrhée et par les vomissements, le choléra peut occasionner une perte de plus de 10 % du poids du corps en 24 heures." Provoquant de véritables hécatombes, le choléra peut pourtant être éradiqué.

Vaincre le mal à la racine

Pour mettre fin à "la maladie des mains sales", il faut l'éliminer des endroits où il existe déjà. "Ce sont les hommes porteurs du virus qui le diffusent dans les villes et les régions non atteintes. La transmission humaine est largement prédominante. C'est, une fois arrivé quelque part, que le *Vibrio Cholerae* peut être déversé dans l'environnement en quantité suffisante pour provoquer des maladies : les personnes malades contaminent un point d'eau où des non malades viennent la puiser également."

Quand l'épidémie semble disparue et que l'on constate son redémarrage plusieurs mois plus tard, c'est que les derniers cas n'ont pas été détectés. En Haïti, les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE recherchent ainsi, pendant la saison sèche, les foyers résiduels, afin de les traiter tout en assurant, par des programmes de chloration des foyers contaminés et d'accès à une eau saine, un cordon sanitaire indispensable.

Créer de la synergie entre acteurs académiques et acteurs de terrain

"Pour attaquer le mal à la racine, il faut des programmes d'accès à l'eau potable de long terme et d'envergure comme ceux que nous menons en RDC", souligne Anne-Lise Lavaur, responsable du Département Technique et Qualité des Programmes chez SOLIDARITÉS INTERNATIONALE. Nos équipes y réhabilitent des réseaux d'eau de grandes villes du Kataranga, à Béni ou Kalémie, foyers chroniques du choléra."

Pour le professeur Renaud Piarroux, ces actions structurelles passent aussi par davantage de synergies entre acteurs académiques et acteurs de terrain : "Avec des budgets relativement modestes, on change complètement la donne. Les ONG doivent encourager ces initiatives et permettre un débouché pour ces experts et ces épidémiologistes. C'est cela, la synergie. Les ONG connaissent la réalité du terrain, les académiques moins. Il faut aller au-delà du problème de surface."



Le 12 janvier 2010, un terrible séisme ravage Haïti, emporte 200 000 vies et blesse 300 000 personnes. Quelques mois après, second choc. Le choléra fait son apparition dans un pays dévasté où les financements sont tous dirigés vers la reconstruction au détriment de la lutte contre la maladie.

PAYS totalement détruit, promiscuité dans les camps de déplacés, système de santé défaillant, position géographique... Au lendemain du séisme, tous les éléments sont réunis pour favoriser la propagation du virus importé par des soldats népalais des Nations unies. Résultat : Haïti connaît la pire épidémie mondiale de choléra depuis des décennies. Plus de 800 000 cas et 9300 morts sont recensés depuis 2010.

7 ans après, le choléra continue de faire des victimes, surtout dans les parties rurales du pays. Cette persistance souligne l'extrême vulnérabilité des Haïtiens aux maladies hydriques. 31% de la population n'a pas accès à l'eau potable. 83% ne dispose d'aucun système de gestion des excréments. 46% n'a toujours pas accès au système de santé (WHO, Unicef 2012). Dans ce contexte, nombreux sont les acteurs humanitaires, parmi lesquels SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, qui pointent du doigt le sous-financement de la lutte contre le choléra.

"La question de la prévention a longtemps été éludée. Les financements pour ce type de programme n'ont pas suivi. Aujourd'hui, enfin, les choses commencent à bouger."

La question de la prévention a longtemps été éludée. Les financements pour ce type de programmes n'ont pas suivi. Depuis 7 ans, les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE travaillent sur la question du choléra en Haïti. 7 années de réponse d'urgence. Heureusement, les choses commencent à bouger aujourd'hui. Il y a une ouverture dans ce sens.

Après plusieurs années d'actions limitées à répondre aux effets de l'épidémie, place aux travaux d'assainissement

En août 2016, suite à la multiplication des rapports d'experts scientifiques accablants, les Nations unies reconnaissent enfin officiellement leur responsabilité dans l'introduction du choléra sur l'île. Après plusieurs années d'actions limitées à répondre aux effets de l'épidémie, l'ONU espère désormais mobiliser un fonds de compensation de 400 millions de dollars, dont la moitié serait réservée aux familles de victimes. Le reste serait alloué à des travaux d'assainissement, indispensables pour prévenir la propagation de la bactérie.

Ces financements spécifiques nous permettront de concentrer nos efforts sur la sensibilisation à l'hygiène des populations, sur la construction de réseaux d'adduction d'eau potable et sur l'accès à des structures d'assainissement... pour enfin enrayer l'épidémie.

Haïti La réponse d'urgence au choléra ne suffit pas



PAR ALEXANDRE GIRAUD
Directeur des Opérations
de SOLIDARITÉS
INTERNATIONALE

Enrayer enfin l'épidémie, en travaillant de concert avec les autorités locales à la fois sur des réponses d'urgence et des plans de prévention

Depuis plusieurs mois maintenant, la réponse d'urgence déployée après le passage de l'ouragan Matthew, qui a frappé le pays en octobre 2016, s'est elle aussi concentrée sur la lutte contre le choléra, avec la chloration des points d'eau, la mise en place de cordons sanitaires, la désinfection des foyers contaminés et la distribution de kits d'hygiène et de pastilles de chlore dans plusieurs régions du pays en particulier dans le sud et le sud-est.

Ces activités de réponse doivent s'accompagner de plans de prévention, primordiaux pour éliminer durablement la maladie. C'est d'ailleurs précisément pourquoi les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE travaillent de concert avec les autorités locales sur des projets de soutien institutionnel pour renforcer les capacités locales : dans les Nippes, depuis 2011, et la région du Sud-est, depuis 2014. Cette collaboration doit permettre d'améliorer durablement la prévention et la prise en charge du choléra à l'échelle départementale, dans l'objectif de collaborer au plan gouvernemental d'éradication du choléra qui a pour objectif de réduire le seuil d'incidence de la maladie sous le seuil des 0,01% à l'horizon 2022.

Arsenic : La contamination des eaux souterraines, une situation négligée



PAR GUILLAUME LE LOUP
Docteur en médecine,
docteur en sciences,
spécialisé dans les
maladies infectieuses
et la médecine tropicale
et diplômé de Sciences
Po Paris, il est aussi
membre du Conseil
d'Administration
de SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL

“Roi des poisons, poison des rois”, l’arsenic inorganique est présent naturellement dans le sous-sol et les nappes phréatiques. Pourtant connu pour ses effets toxiques depuis plus de 2500 ans, il contamine encore l’eau et les aliments quotidiens de millions de personnes.

L’arsenic : quels effets sur la santé ?

Après plusieurs années d’exposition, l’accumulation progressive d’arsenic dans les tissus et souvent révélée par des manifestations cutanées telles que des troubles de la pigmentation et une hyperkératose, ou des manifestations neurologiques. L’intoxication chronique à l’arsenic est alors associée à la survenue de cancers de la peau, du rein et de la vessie (les dérivés sont éliminés chez l’homme principalement par voie urinaire) et enfin du poumon, (dans ce dernier cas même lorsque l’intoxication ne se fait pas par inhalation). L’arsenic possède en effet plusieurs propriétés favorisant l’apparition d’un cancer, parmi lesquelles un effet dit clastogénique c’est à dire que le métalloïde provoque des cassures chromosomiques.

Son effet sur le système cardiovasculaire est également bien démontré

L’arsenic, 33^e de la classification des éléments chimiques, est associé à l’ischémie coronarienne et l’infarctus du myocarde, et à des ischémies périphériques. À Taiwan est ainsi décrite une forme de gangrène des membres inférieurs, le “black foot disease”. Enfin, l’intoxication chronique retentit sur l’état général, se manifestant par la fatigue, l’anorexie, la perte de poids.

D’autres maladies ont été imputées à l’arsenic, avec des preuves scientifiques beaucoup plus faibles. Ont ainsi été évoqués un rôle dans le diabète, l’accident vasculaire cérébral, les troubles neuro-cognitifs et les anomalies du développement neurologique de l’embryon.

L’intoxication chronique à l’arsenic : désormais reconnue, encore négligée

La contamination des eaux souterraines par l’arsenic est désormais reconnue comme un problème de santé publique dans plusieurs pays d’Asie : outre le Bangladesh, l’Inde, l’Iran, le Pakistan, le Népal, la Chine, le Cambodge, le Laos, le Vietnam et le Myanmar sont concernés. Ce sont plusieurs centaines de millions d’hommes qui sont exposés. Cette situation est d’autant plus grave que l’intoxication chronique à l’arsenic est négligée. Un rapport récent de Human Rights Watch s’intitule ainsi : *Népotisme et négligence : la réponse défailante à la contamination de l’eau potable par l’arsenic dans les régions rurales défavorisées du Bangladesh...*



Contre l’eau souterraine contaminée à l’arsenic, nos équipes développent des systèmes de récupération d’eau de pluie.

Arsenic au Bangladesh La plus importante contamination de masse de l’histoire



PAR ALBERTO
ACQUISTAPACE
Réfèrent Eau, Hygiène
et Assainissement
chez SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL

Bien qu’ait été reconnue, dans les années 90, sa présence généralisée dans les eaux des puits du pays, l’arsenic continue de tuer des dizaines de milliers de personnes chaque année.

“La magnitude du problème est 50 fois supérieure à celle de Tchernobyl, mais elle attire 50 fois moins d’attention.”

Professeur Richard Wilson
de l’Université de Harvard - 2010

DES milliers de puits contaminés à des niveaux jugés dangereux. 97 % de la population rurale bangladaise s’approvisionnant dans des puits. 20 millions de Bangladais buvant une eau dépassant le seuil limite de 0,05 mg/l... Résultat : 43 000 personnes meurent chaque année à cause de l’arsenic (voir page 14).

Dans ce pays parmi les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, entre des eaux souterraines contaminées à l’arsenic et des eaux de surface trop salées, la population n’a d’autres choix que de boire une eau impropre à la consommation. Afin de lutter contre ce fléau invisible, nos équipes, sur le terrain depuis 2007, développent des projets d’accès à l’eau potable afin d’enrayer cette contamination généralisée.

43 000 personnes meurent chaque année à cause de l’arsenic au Bangladesh

Parmi les solutions durables mises en place depuis 10 ans, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a notamment lancé, en 2016, un programme de collecte d’eau de pluie avec le concours de l’agence d’urbanisme et de développement du Pays de Saint Omer Flandre Intérieure. Dispositif expérimental au budget limité mais à l’impact important, ce projet pilote vise à fournir une eau potable quasi instantanément dans une école

et dans plusieurs foyers. Un projet dont le but est de réduire l’approvisionnement en eau souterraine, ainsi que le risque de contamination secondaire durant le transport et le stockage de l’eau.

Un projet de récupération des eaux de pluie qui sera répliqué

Ayant pour vocation d’être répliqué, ce projet de récupération d’eau de pluie ne fonctionnera dans le temps que si les communautés se l’approprient et qu’elles sont sensibilisées. Des Comités de Gestion de l’Eau sont ainsi formés à la maintenance de cette infrastructure. Les foyers ciblés et les écoliers participent à des sessions de sensibilisation à l’hygiène. Les familles reçoivent un kit hygiène contenant des produits de nettoyage pour l’entretien des infrastructures.

Il existe d’autres systèmes permettant de rendre l’eau potable comme les filtres à sable communautaires pour l’eau de surface et des systèmes de traitements spécifiques pour l’arsenic pour les eaux souterraines (oxydations, adsorption sur des milieux de sorption, co-précipitation, échange d’ions et techniques membranaires...). Mais les études existantes manquent encore de recul. Les résultats et les données actuels sont encore trop peu nombreux pour que nous soyons sûrs de leur efficacité, de leur durabilité et de leurs productions de rejets toxiques.

**DE L'EAU POUR LA SANTÉ**

L'accès à l'eau potable, en quantité suffisante, complété par l'utilisation de toilettes hygiéniques et des pratiques d'hygiène adaptées, reste le meilleur moyen d'éviter les épidémies. Ces maladies transmises par voie féco-orale (diarrhées aiguës, choléra, fièvre typhoïde...) et celles liées à l'eau insalubre (malaria, bilharziose...), demeurent une des 1^{res} causes de mortalité au monde.

L'eau au centre de tout

ÉCLAIRAGE

L'eau est un élément vital pour assurer la survie dans l'urgence, mais aussi pour le développement économique à moyen et à long terme à travers l'éducation des plus jeunes. Qu'elle soit potable ou dédiée à l'agriculture, l'eau est une ressource indispensable, au centre de tout.

PAR LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE ET QUALITÉ DES PROGRAMMES DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

**DE L'EAU CONTRE LA MALNUTRITION**

L'efficacité de la lutte contre la malnutrition sévère et chronique passe en partie par la mise en œuvre de programmes EHA dans les communautés frappées par la malnutrition. Malnutrition et diarrhée constituent un cercle vicieux. La malnutrition infantile est la cause de 35% des décès d'enfants de moins de 5 ans. 50% de ces cas sont directement associés à des diarrhées chroniques ou des vers intestinaux (source UN Water 2008).

**DE L'EAU POUR ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

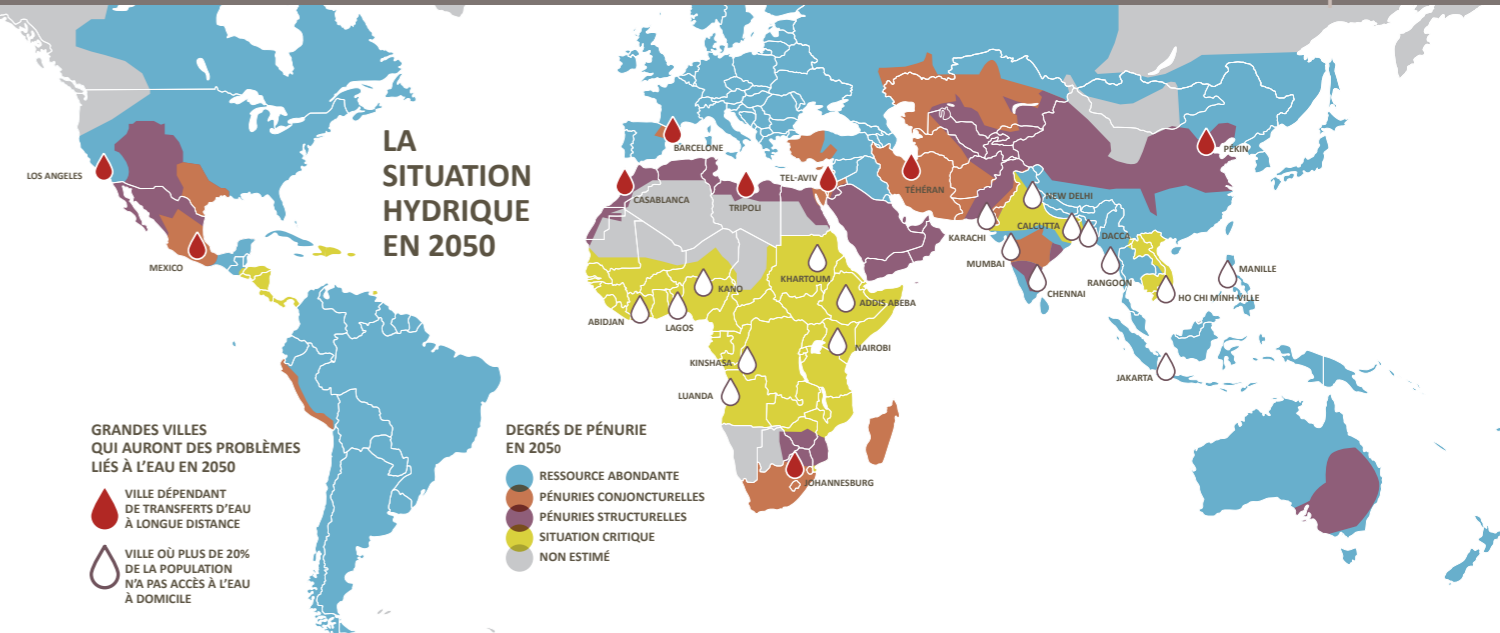
Un approvisionnement régulier en eau douce constitue la base pour maintenir et développer les activités économiques de la population rurale. Une irrigation respectueuse de l'environnement permet de sauver les récoltes en cas de sécheresse, et d'en obtenir 2 à 3 par an au lieu d'une seule. Permettant aux éleveurs d'abreuver le bétail, d'optimiser des pâturages et de produire du fourrage, l'eau reste aussi essentielle à l'économie dans les villes et à la santé des travailleurs.

**DE L'EAU POUR APPRENDRE**

L'impact des programmes d'accès à l'EHA s'étend jusqu'au domaine scolaire. Un élève en bonne santé est plus assidu, plus attentif et apte à la réussite scolaire. 272 millions de journées scolaires sont perdues chaque année en raison de maladies diarrhéiques. La présence de toilettes hygiéniques dans les écoles, avec des dispositifs pour la toilette intime, est un facteur important de diminution de l'abandon scolaire des jeunes adolescentes.

**DE L'EAU POUR L'ENVIRONNEMENT**

Gestion des déchets solides, traitement des eaux usées, drainage des eaux pluviales... Les programmes EHA ont une répercussion positive sur la protection de l'environnement. La mise en place d'infrastructures prenant en compte les risques de catastrophes naturelles (inondations, sécheresse), et de conflits sociaux, ainsi que la formation de comités de gestion communautaire de l'eau permettent une gestion durable de cette ressource.



L'eau des villes et l'eau des champs

Deux défis majeurs se dessinent pour les prochaines décennies : nourrir la population qui continue à augmenter et répondre à la demande croissante des villes. Deux challenges qui ne pourront être relevés sans prendre en compte les disparités entre le Nord et le Sud, tant pour les agriculteurs que pour les villes.

Nourrir la population : la "Révolution Bleue"

Depuis 30 ans, les avancées en matière de gestion de l'eau dans l'agriculture progressent de manière fulgurante. La "Révolution Bleue" modifie néanmoins les structures agraires des pays et remet en cause les équilibres sociaux et économiques de régions encore largement rurales.

Avec les méthodes traditionnelles d'inondation des champs, une grande partie de la ressource en eau est perdue, soit par évaporation soit par infiltration. Désormais, des techniques d'irrigation permettent de réduire ces pertes : l'aspersion (reproduction artificielle de la pluie) et la micro irrigation (l'eau arrive au pied du plan) en sont les plus abouties et améliorent sensiblement les rendements.

L'introduction de ces systèmes d'irrigation, accompagnés d'actions en amont (bétonnage pour éviter l'infiltration) et en aval (drainages pour éviter la salinisation) ont un coût. Pour rentabiliser leurs investissements, les agriculteurs doivent introduire de nouvelles cultures à fortes valeurs ajoutées afin d'avoir plus de revenus pour la même quantité d'eau. Un phénomène qui entraîne une fracture entre ceux qui peuvent s'adapter et ceux qui en sont inca-

pables, contraints de revenir à l'agriculture sèche ou une migration vers la ville.

"Les ODD prévoient de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées en augmentant le recyclage et leur réutilisation sans danger. C'est en ville que se prépare cette révolution."

La ville : circuit fermé et flexibilité

L'exode rural pose le problème de l'approvisionnement en eau des villes, mais surtout celui des eaux usées. Les ODD prévoient de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées en augmentant le recyclage et leur réutilisation sans danger. C'est en ville que se prépare cette révolution.

Techniquement, l'eau sortant des usines d'assainissement les plus modernes pourrait être utilisée pour les usages domestiques. Une ville fonctionnerait ainsi en circuit fermé. Certaines agglomérations

EXTRAIT DE L'ATLAS MONDIAL DE L'EAU DE DAVID BLANCHON
Géographe, enseignant à l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense

tentent déjà cette transformation. Le recyclage des eaux usées ou la récupération des eaux de pluies sont largement utilisés dans les éco-quartiers naissant en Chine ou en Europe. Dans les pays soumis à un stress hydrique, le recyclage est une solution. Israël réutilise 80% de ses eaux usées, pour répondre à 25% de ses besoins.

Le développement de ces solutions coûteuses n'est pas toujours bien adapté pour les villes des pays les moins avancés du sud. Or l'exode rural y est plus important et plus anarchique qu'au Nord. Si la présence des ONG et de la coopération décentralisée pourra jouer un rôle, il faudra aussi compter sur la participation des populations, en transformant les "usagers clients" en "usagers partenaires".

Ces nouvelles approches (forums d'informations, modifications des systèmes de gestion, intégration des habitants à la gestion du réseau) vont conduire à une remise en cause du modèle de service d'eau centralisé à l'occidentale. La solution à la question de l'eau dans les villes du sud passera sans doute par une flexibilité – une multiplication de petits opérateurs privés desservant la population par des bornes fontaines ou des petits réseaux locaux – avec tous les risques que présente la fragmentation des espaces urbains.

L'eau dans le Sahel

Entre conflit, sécheresse et démographie galopante



PAR CAROLINE COURTOIS
Responsable des
opérations de SOLIDARITÉS
INTERNATIONALE au Sahel

Entre conflits, extrémisme, changements climatiques et pauvreté, les 150 millions de Sahéliens sont confrontés à d'immenses défis sur la question de l'accès à l'eau. À cela s'ajoute l'explosion démographique, puisque la population de la région sera amenée à doubler dans les vingt prochaines années.

LE SAHEL connaît, depuis plusieurs dizaines d'années, des dérèglements chroniques du climat. Les sécheresses et les inondations fréquentes menacent les moyens de subsistance d'une population qui dépend majoritairement de l'agriculture pour survivre. D'autant que l'eau utilisée pour l'agriculture est issue à 98% de la pluie. Avec des chocs climatiques plus fréquents, les ménages vulnérables sont moins en mesure de faire face aux crises et de lutter pour se relever à temps.

L'eau, un enjeu de migration

L'eau se fait de plus en plus rare, dans des pays sahéliens qui souffrent déjà souvent d'un déficit structurel d'infrastructures hydrauliques. Dans certaines régions, ce manque d'accès à l'eau a été aggravé par les conflits ou l'insécurité.

Au Mali, le conflit de 2012 a entraîné la fuite de tous les services techniques de l'État au Nord, et par conséquent une dégradation flagrante des ouvrages d'accès à l'eau, qui ont été détruits, pillés, ou tout simplement laissés à l'abandon. Certains villages manquent cruellement de cette ressource, pourtant vitale. L'eau devient alors un enjeu de migration ; les populations se déplacent pour aller trouver l'eau là où il y en a, afin de boire, se laver, cultiver ou abreuver leur bétail.

Au Cameroun, la partie septentrionale du pays, l'Extrême-Nord, historiquement déficitaire en termes d'accès aux services de base, a vu la situation s'aggraver avec

des déplacements de populations massifs engendrés par l'insécurité et la violence. Avec près de 200 000 personnes qui sont déplacées dans cette région en 2016, certains villages d'accueil ont vu leur population augmenter drastiquement, créant ainsi une pression additionnelle sur une ressource en eau déjà rare, et des risques de conflits intercommunautaires.

En 20 ans, la disponibilité en eau a chuté de 40%

L'eau est également un enjeu majeur de la santé. Le manque d'eau et d'installations sanitaires adéquates, ainsi que de mauvaises conditions d'hygiène, exacerbées par des systèmes de santé souvent limités, voire défaillants, sont autant d'obstacles à des soins de santé appropriés, et rendent certaines communautés extrêmement vulnérables aux maladies hydriques et aux épidémies. Le manque d'accès à une eau potable est par ailleurs un facteur aggravant de la malnutrition, véritable fléau sahélien, qui continue d'atteindre des niveaux critiques dans certaines régions. Au Tchad, la malnutrition aiguë sévère dépasse le seuil d'urgence dans la moitié des régions du pays.

Alors que la disponibilité en eau par habitant a diminué de plus de 40% au cours des vingt dernières années dans les pays sahéliens, les efforts conjoints de l'action humanitaire, des acteurs du développement et des gouvernements doivent se poursuivre, afin de permettre à chacun un accès suffisant et pérenne à cette précieuse ressource.



Mali

De la réponse d'urgence à la lutte contre la malnutrition



PAR BANSAGA SAGA
Référent Eau, Hygiène
et Assainissement
chez SOLIDARITÉS
INTERNATIONALE

Victime de crises politiques, communautaires mais aussi climatiques, la population malienne souffre manifestement d'un manque cruel d'accès à l'eau potable et à l'assainissement auquel les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE (SI) tentent de répondre en adaptant leurs stratégies au contexte.

Réponse d'urgence aux mouvements de population en cas de conflit

Face aux mouvements soudains de population en raison des conflits, la réponse d'urgence en matière d'accès à l'eau se doit d'être efficace et extrêmement réactive. SI dispose d'un stock de contingence qui peut être déployé en quelques heures pour apporter des purifiants d'eau à la population. SI a également recours à l'approvisionnement en eau par camion (Water Trucking) sur les sites de déplacés. Ces deux solutions peuvent aussi être utilisées dans les cas de sécheresse et également pour répondre aux inondations lorsque l'abondance de l'eau provoque sa turbidité et la rend impropre à la consommation.

Réponse d'urgence aux mouvements de population en cas de sécheresse

Le manque d'eau dans les zones rurales et agricoles provoque lui aussi des déplacements de population. Incapable de cultiver, des milliers de personnes se regroupent dans des camps de déplacés où SOLIDARITÉS INTERNATIONALE leur vient en aide. En phase d'extrême urgence, les stations de traitement de l'eau sont une réponse efficace. Dans un deuxième temps, pour répondre à la problématique du tarissement des puits

lié à la sécheresse, SI procède à des curages et surcreusements de ces ouvrages pour augmenter leur capacité de stockage.

Réduction des risques et reconstruction durable

L'accès à l'eau permet aussi de réduire les risques de conflits entre les communautés. SI améliore ainsi la disponibilité de l'eau en transformant des points d'eau traditionnels en source améliorée fonctionnant à l'énergie solaire. Couplée à un groupe électrogène prévu pour prendre le relais en cas de panne, maintenance ou pompage nocturne, la pompe à énergie solaire est reliée à un réservoir lui-même connecté à des bornes fontaine et des abreuvoirs pour le bétail.

La stratégie "Wash in Nut"

En complément des activités renforçant l'accès à l'eau pour les communautés, l'intervention de SI contribue à la lutte contre la malnutrition sévère en mettant en œuvre une stratégie dite "Wash in Nut", par des interventions dans les centres de santé (provision d'infrastructures EHA) et auprès des familles des enfants malnutris, grâce à la distribution de kits d'hygiène et le renforcement de solutions de traitement de l'eau à domicile. Nos équipes visent ainsi à améliorer l'impact du traitement et le prompt rétablissement des enfants malnutris.

Sur le terrain des crises oubliées

PAR RENAUD DOUCI

Directeur de la Communication de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Fin février 2017, l'état de famine est déclaré au Soudan du Sud. Près de 5 millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire. 100 000 personnes se trouvent directement en danger de mort. Une menace qui pèse sur 20 millions de personnes : du Bassin du Lac Tchad à la Somalie, en passant par le Yémen, frappées elles aussi par plusieurs années de conflits et de sécheresse.

PRÉSENTES au Soudan du Sud, au Nigéria, en Somalie et au Kenya, les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE interviennent au plus près des besoins des populations pour répondre aux urgences, mais aussi afin de les prévenir. Une aide qui vise notamment à leur donner accès à l'eau potable, action vitale pour les victimes des conflits et prioritaire pour traiter la malnutrition.

Nigéria : une catastrophe nutritionnelle

Les violents combats qui opposent l'armée nigériane et le groupe Boko Haram affectent quelque 17 millions de personnes : au Nigéria comme dans tout le Bassin du Lac Tchad. Dans l'état de Borno, au nord-est du Nigéria, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE alimente en eau potable les centres de traitement de la malnutrition qui viennent en aide aux 1,8 million de personnes directement menacées. *« Derrière ces chiffres vertigineux, les besoins sont immenses. Et malgré des alertes répétées de catastrophe nutritionnelle ou de famine, les appels de fonds des Nations unies pour le Nigéria n'ont levé que 250 millions de dollars en 2016, indique Thierry Benlahsen, responsable du desk Urgence de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE. Les bailleurs doivent se mobiliser à la hauteur de ce qui menace d'être la pire crise humanitaire de ces dernières années. On estime qu'1,5 milliard de dollars seront nécessaires pour enrayer cette spirale et répondre aux besoins au Nigéria et dans les pays du Bassin du Lac Tchad. »*

Soudan du Sud : près de la moitié de la population a besoin d'assistance alimentaire

Au Soudan du Sud, où nous apportons à des dizaines de milliers de déplacés un accès vital à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, nos équipes de réponse rapide ne cessent de tirer le signal d'alarme.

« 4,9 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, trois mois avant la période de soudure, alerte Catherine Hiltzer, notre responsable des opérations dans

la zone. Et c'est sans compter le nombre de déplacés internes qu'on estime à 1,8 million. Quand ces gens fuient, ils partent sans rien. Il faut donc pouvoir subvenir à leur besoin quand ils arrivent dans les camps. »

Corne de l'Afrique : les mêmes signes qu'avant la famine de 2011

En Somalie, la situation rappelle celle qui a préfiguré la famine qui a emporté au moins 250 000 vies dans la Corne de l'Afrique en 2011.

« Dans ce pays où les humanitaires font face à de très difficiles conditions d'accès du fait d'un conflit qui dure, les financements manquent également cruellement face aux besoins de la population. Nos équipes observent des mouvements de populations massifs à l'intérieur du pays. Des familles entières viennent se regrouper autour de puits dans lesquels l'eau est plus accessible, à proximité des frontières éthiopienne et kenyane. Or les ressources sont déjà rares dans ces points de rassemblements, eux aussi impactés. D'autant que les pays voisins n'échappent pas à l'état de sécheresse. Les autorités kenyanes ont ainsi déclaré l'état de catastrophe le 10 février 2017, après plusieurs saisons des pluies infructueuses. Elles s'attendent aussi à accueillir des flux de populations venant des pays voisins, eux-mêmes affectés par le phénomène. Nos équipes se mobilisent notamment dans les zones les plus affectées par le phénomène. »

Yémen : un quart de la population au bord de la famine

Au Yémen, où nos équipes se préparent à intervenir, plus de deux ans de guerre ont plongé plus d'un quart de la population yéménite au bord de la famine, soit 7 millions de personnes. Là aussi, des programmes d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement sont d'une importance vitale.



Au Soudan du Sud où la famine a été déclarée en février 2017, nos équipes interviennent dans les camps de déplacés afin de leur fournir un accès à l'eau potable et ainsi lutter contre la malnutrition.

Les toilettes, objets humanitaires ou objets de luxe ?



PAR TATIANA THIEME
Ethnologue urbain
à University College
of London et membre
du think tank (Re)sources

Pour certains d'entre nous, disposer de toilettes à domicile relève du confort le plus élémentaire. Pour d'autres à travers le monde, cette nécessité est à des années lumières de leurs possibilités. Les toilettes sont pourtant devenues le sujet d'une prise de conscience publique, et une des grandes problématiques incontournables du 21^e siècle, dans le cadre des Objectifs du Développement Durable.

Les toilettes sont au centre des défis de santé publique associés à l'urbanisation galopante de par le monde en voie de développement. Et pour cause : 2,4 milliards de personnes manquent des plus élémentaires installations sanitaires. Les toilettes deviennent le critère de crise d'urbanisation informelle, mais aussi de potentielles opportunités de développement dans les domaines humanitaire, sanitaire, de l'éducation et de la planification urbaine et commerciale. Donc d'un côté, une sorte d'objet humanitaire, et de l'autre une marchandise de consommation de luxe.

“L'acte corporel le plus basique et le plus privé de l'être humain devient une problématique très publique et très politique.”

Les biens humanitaires procurent en général une solution technique à un problème de développement. Les marchandises de consommation, quant à elles, visent ce qui semble être les nécessités et les aspirations des individus. Si nous considérons que les toilettes remplissent ces deux rôles, l'acte corporel le plus basique et le plus privé de l'être humain devient une problématique très publique et très politique.

Il relève aussi du choix individuel et de l'utilisation privée. En tant que telles, les toilettes sont considérées comme un bien à posséder pour tout être humain. L'accès aux toilettes et à un point d'eau adéquat devrait donc devenir un droit essentiel pour tout être humain. Cependant, dans la réalité actuelle, la caractéristique clé pour la majorité des habitants de villes en croissance accélérée est le partage des toilettes. Ceci implique le labeur quotidien mais souvent invisible (rémunéré ou pas) de l'entretien de ces blocs, un effort de civisme qu'entraînent l'attente et les queues, des négociations pour trouver un accord pour le financement et une recherche de solutions pour résoudre les querelles potentielles auxquelles fait face n'importe quel groupe

d'êtres humains qui partagent un bien commun. Par ailleurs, les enjeux d'installations partagées portent également sur le fait que les toilettes publiques vont au-delà du design, de la plomberie, de l'infrastructure, et de leur raccordement et sont tributaires de considérations liées au building, à leur gestion, à leur entretien, leur accès, et leur financement.

“Les ODD, nous forcent à percevoir, à soutenir mais aussi à contextualiser l'interconnexion obligatoire entre un impératif humanitaire et un bien de consommation désirable.”

De nos jours, les projets d'assainissement allant de l'“assainissement-éco” aux modèles de “micro-franchise”, sont louables et encourageants. Mais, leur succès dépend en premier lieu des efforts, de la gestion et de l'organisation des communautés intéressées, seules capables d'évaluer et comprendre leurs propres critères d'“assainissement adéquat”. Dans ce contexte les toilettes deviennent vraiment à la fois un objet humanitaire et un bien de consommation, alors que les économies locales déterminent l'organisation et le labeur requis pour leur entretien et leur administration. En comparant les différents exemples d'améliorations sanitaires déjà mises en place, il semble que l'approche la plus efficace soit d'une part une question d'infrastructure matérielle (“hardware”), et d'autre part un mécanisme de marché pour mettre en place un écosystème d'assainissement commun approprié selon le contexte : l'infrastructure sociale (“software”). Un équilibre difficile à atteindre et un défi certain. Avec les ODD, nous sommes incités à considérer tous les angles de ce sujet jadis tabou, nous forçant à percevoir, à soutenir mais aussi à contextualiser l'interconnexion obligatoire entre un impératif humanitaire et un bien de consommation désirable.

De l'importance des toilettes



PAR ANNE-LISE LAVAUUR
Responsable
du département
technique de SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL

En situation d'urgence, de post urgence ou de reconstruction, l'accès à l'assainissement est un enjeu de taille auquel les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL (SI) répondent partout où elles agissent.

LATRINES D'URGENCE

Lors d'une urgence ou d'un contexte d'intervention mouvant, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL doit apporter une réponse immédiatement efficace. Des latrines au design très simple sont mises en place, respectant les paramètres d'étanchéité et de ruissellement.

LATRINES SIMPLES SURÉLEVÉES CALAIS, FRANCE



Construction de latrines surélevées sur cuves plastiques hermétiques

TRANCHÉES DE DÉFÉCATION PROVINCE DE KATANGA, RDC



Lors des foires de biens de premières nécessités organisées par nos équipes, celles-ci doivent construire des tranchées de défécation qui sont ensuite recouvertes de terre afin de remettre le site à l'état original une fois les foires terminées.

LATRINES SEMI-PERMANENTES

En contexte de post-crise, les latrines semi-durables sont privilégiées. Construites à partir de matériel local (bois, bâches en plastique, terre, bambou, paille, briques...) et avec les communautés, la superstructure doit être solide. Elle n'a pas vocation à tenir sur le long terme et les fosses doivent être rebouchées une fois remplies.

LATRINES FAMILIALES SEMI-DURABLES PROVINCES DU NORD-KIVU ET DE L'ITURI, RDC



Dans le cadre d'un programme de lutte contre le choléra, les ménages les plus vulnérables sont incités à construire leur propre latrine grâce à une aide monétaire pour l'achat de matériel

LATRINES POUR LES CAMPS INFORMELS DE RÉFUGIÉS SYRIENS DISTRICTS DE MINNIEH-DENNIEH ET DE ZGHARTA, NORD LIBAN



Au Liban, les latrines sont construites en zinc, matériau résistant mais considéré comme temporaire et posées sur des fosses septiques (étanches) ou des fosses d'infiltration (non-étanches).

LATRINES PERMANENTES

Dans les contextes de reconstruction, lorsque la situation de crise s'est sensiblement stabilisée, il est possible de construire des structures durables. L'installation de latrines plus saines et techniquement plus abouties prend alors en compte leur raccordement à un réseau ou le traitement des boues.

LATRINES À BIOGAZ CAMP DE LADA, BANGLADESH



Grâce à un réservoir à biogaz, ces latrines permettent de générer du méthane qui produit une énergie propre, ainsi que des résidus solides qui peuvent être utilisés comme engrais naturels.

LATRINES À DOUBLE FOSSE SÈCHE KABOUL, AFGHANISTAN



Grâce à un système de dérivation, ces latrines permettent de séparer les résidus liquides et solides selon les normes définies par le gouvernement.



Jean Launay :
“ Si nous n’accélérons pas le passage du message au niveau politique, les ODD ne seront jamais atteints ”

DÉBAT Député du Lot et président du Comité national de l’eau, Jean Launay a été élu président du Partenariat Français pour l’Eau (PFE) en mars 2016. Alain Boinet, fondateur de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, l’a rencontré pour évoquer la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.



ALAIN BOINET, fondateur de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE Le PFE a joué un rôle très actif avec ses membres et ses alliés pour qu’il y ait un Objectif à part

entière pour l’eau et l’assainissement dans les ODD 2015-2030, votés à l’unanimité par 195 États lors de l’Assemblée générale de l’ONU en septembre 2015. L’Objectif 6 a notamment pour but un accès universel à l’eau potable et à l’assainissement d’ici 2030 partout dans le monde. Si les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2000-2015) ont permis des progrès importants, nous savons aussi que 2 milliards d’êtres humains consomment chaque jour de l’eau insalubre et que 1,5 milliard boivent une eau de qualité douteuse et chère. C’est dire l’ambition des ODD. Mais 2030, c’est déjà demain. Chez SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, nous sommes très préoccupés par le sort des populations des pays les plus pauvres, et notamment de ceux qui sont victimes d’un conflit ou d’une catastrophe car l’eau insalubre et les maladies hydriques tuent chaque année 2,6 millions d’êtres humains, particulièrement des enfants. Quel sera le rôle du PFE pour atteindre les ODD en 2030 ?



JEAN LAUNAY, président du PFE On peut déjà se féliciter de l’engagement de la communauté internationale de se fixer des ambitions élevées avec l’adoption

de ces ODD et l’Agenda 2030. 15 ans, c’est court et cela exige de trouver des réponses “pratico pratiques” rapides, surtout pour les pays en situation d’extrême pauvreté qui sont souvent parmi les plus fragilisés par les événements climatiques extrêmes. Heureusement, la plupart des pays développés se sont déjà engagés. Car ce sont eux qui doivent accompagner la possibilité pour les pays émergents et en développement de ne pas être distancés et même de progresser. Cela se traduit évidemment par des moyens financiers ou du soutien technique. Mais il faut désormais amener les bailleurs à sortir du cadre classique. Déconcentrons, délocalisons, multiplions les projets plus

modestes. S’il ne faut que des gros projets pour espérer émerger à la manne publique internationale via la Banque Mondiale, on n’y arrivera pas ! Les États, mais aussi l’UE, doivent enfin établir des axes politiques et tenter de rassembler les bailleurs de fonds, le grand public en matière de communication et de sensibilisation. Tout cela c’est le travail du PFE : accroître le plaidoyer.

“ 15 ans, c’est court et cela exige de trouver des réponses pratiques, rapides. Surtout pour les pays en situation d’extrême pauvreté, les plus fragilisés par les événements climatiques. ”

ALAIN BOINET Le PFE a été très en pointe lors de la COP21 à Paris et, récemment, lors de la COP22 pour rappeler qu’en plus des mesures d’atténuation du changement climatique, il fallait prendre et financer les mesures d’adaptation indispensables pour faire face aux conséquences négatives pour les populations affectées. En particulier dans le domaine de l’eau comme les inondations et l’élévation du niveau de la mer. Vous étiez présent à la COP22 à Marrakech, quel bilan en tirez-vous ?

JEAN LAUNAY Les rendez-vous internationaux comme les COP sont évidemment des organisations complexes qui ont leurs limites. Elles doivent évoluer dans leur mode de fonctionnement et devenir plus inclusives des messages portés par la société civile. Lors de la COP 22 à Marrakech, je n’ai pas senti les bailleurs prêts à s’engager sur des financements plus souples et plus adaptés aux réalités locales... Je n’ai pas non plus senti une vraie volonté politique de trouver des débouchés pratiques et concrets. J’ai en revanche vu le fort dynamisme des acteurs non-étatiques. Je pense que des organisations comme le PFE, par la force que représente la diversité de ceux

qui le composent, peut et doit accélérer le passage de message au niveau politique.

“ Lors de la COP22 de Marrakech, je n’ai pas senti les bailleurs prêts à s’engager sur des financements plus souples et plus adaptés aux réalités locales. ”

ALAIN BOINET Nous constatons que le dérèglement climatique amplifie ou provoque des crises humanitaires comme au Sahel avec la sécheresse, en Haïti avec l’amplification des ouragans, au Bangladesh avec l’élévation du niveau de la mer et nous savons que le lien entre l’eau et climat est très étroit. Le PFE envisage-t-il de développer son action pour l’eau en lien avec le changement climatique ?

JEAN LAUNAY Le PFE œuvre déjà dans ce sens, d’autant plus qu’on se dirige vraisemblablement vers un réchauffement supérieur à celui prévu dans l’Accord de Paris (1,5 degrés C°). Les marques du changement climatique sont de plus en plus nombreuses, y compris en France. Parler d’anticipation est crucial aujourd’hui. Je pense que les différentes communautés sectorielles (bassins, entreprises, villes, ONG...) doivent échanger de plus en plus pour accélérer la prise de conscience. C’est pourquoi l’union de ces acteurs au sein de la campagne #Climateiswater initiée par le PFE à la COP21 est une nécessité. Pour moi le mot d’ordre est aussi : *Waterisclimate !*

“ Bassins, entreprises, villes, ONG... doivent échanger de plus en plus pour accélérer la prise de conscience. ”



ALAIN BOINET Pourtant essentielle pour réaliser les ODD, l'Aide Publique au Développement (APD) n'a cessé de diminuer en France ces dernières années. Si les ressources financières de l'Agence Française de Développement (AFD) augmentent et si son action dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène progresse significativement, l'APD française se concrétise surtout par des prêts aux pays émergents. Le montant des dons est très modeste pour les pays les moins avancés, et a fortiori pour les populations en danger des pays affectés par un conflit ou une catastrophe comme on le voit au Sahel ou au Moyen-Orient. Le PFE ne pourrait-il s'emparer de cette priorité en lien avec les parlementaires qui ont le moyen d'agir sur le Projet de Loi de Finances chaque année dans le cadre de la Loi de programmation et de financement du développement et de la solidarité internationale ?

“L'APD française se concrétise surtout par des prêts aux pays émergents. Le montant des dons est très modeste pour les pays les moins avancés.”

JEAN LAUNAY Les débats sur l'APD ont été vifs dans le cadre du vote de la loi de finance de cette année et des amendements

ont été votés pour que les crédits de l'APD soient augmentés. Il semble que l'AFD soit dans un recadrage de ses moyens qui va dans le sens d'un renforcement des dons. Je voudrais imaginer que l'AFD regarde ses engagements à l'aune de l'accompagnement des ONG qui sont déjà en place dans les pays. J'attends aussi que le gouvernement français soit à l'écoute de ces préoccupations. En particulier, je travaille à la relance du 1% solidaire, cette loi constitue en effet un bras de levier pour lever des fonds en faveur de l'eau et de l'assainissement.

“J'attends que le gouvernement français soit à l'écoute de nos préoccupations et je travaille à la relance du 1% solidaire.”

ALAIN BOINET Quelles sont les prochaines grandes échéances internationales sur lesquelles le PFE est mobilisé et envisagez-vous des synergies, voire des alliances ou coalitions d'acteurs dans le but de réaliser les ODD à l'horizon 2030 et particulièrement l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement ?

JEAN LAUNAY Le PFE est d'ores et déjà un interlocuteur important de toutes les alliances qui sont en train de se monter,

des organisations dans le domaine de l'eau à l'international, mais aussi des instances de l'Union Européenne. Les grandes échéances à venir sont les suivantes : une première revue des Objectifs de Développement Durable sera réalisée à l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2017, il y aura aussi la COP23 à Bonn en Novembre, le 8^e Forum Mondial de l'Eau de Brasilia en Mars 2018... Le PFE élabore des messages collectifs qu'il porte, en valorisant également les savoir-faire des acteurs français de l'eau lors ces échéances clés. Chaque membre du PFE est un ambassadeur à part entière de cette voix collective.

Jean Launay est le président du Partenariat Français pour l'Eau, la plateforme des acteurs français de l'eau opérant à l'international. Regroupant des ONG, des entreprises, des collectivités, des chercheurs, l'État et ses établissements publics, ainsi que des experts, le PFE œuvre depuis 10 ans pour mettre l'eau à l'ordre du jour de l'agenda politique mondial. Il fait la promotion, au plan international, d'une approche multi-acteurs des questions liées à l'eau et y valorise de façon collective les savoir-faire français. En savoir plus : www.partenariat-francais-eau.fr

La France doit rehausser l'ambition de sa politique de développement pour l'eau et l'assainissement



PAR SANDRA MÉTAYER
Coordinatrice
de la Coalition Eau

Permettre à tous les êtres humains de jouir du droit à l'eau potable et à l'assainissement requiert un financement conséquent et durable : plus de 110 milliards de dollars par an d'ici à 2030, selon la Banque Mondiale. Le montant des investissements actuels dans le secteur doit tripler. Les Nations Unies l'ont reconnu : sans l'Aide Publique au Développement des bailleurs internationaux, dont la France, cet objectif ne pourra pas être atteint.

SELON l'étude de la Coalition Eau, "Eau, Assainissement et Hygiène : Pour une aide française plus juste", les engagements d'Aide Publique au Développement de la France dans le secteur s'élèvent en moyenne à 612 millions d'euros par an (données OCDE 2010-2014), dont 80% sont des engagements bilatéraux.

“Le montant des dons de la France est uniquement maintenu grâce à l'apport de la coopération décentralisée, qui représente plus du tiers des dons en 2014. L'effort de l'État français, lui, ne cesse de diminuer.”

SI LA FRANCE EST L'UN DES PLUS GRANDS BAILLEURS DANS CE DOMAINE, FORCE EST DE CONSTATER QU'ELLE RECOURT MASSIVEMENT AUX PRÊTS : sur 482 millions d'engagements bilatéraux annuels, 87% sont des prêts. Certes, le montant des dons est stable depuis 2010, à hauteur de 60 millions d'euros environ par an, mais il est uniquement maintenu grâce à l'apport de la coopération décentralisée, qui représente plus du tiers des dons en 2014. L'effort de l'État français, lui, ne cesse de diminuer.

L'USAGE MASSIF DES PRÊTS A POUR CONSÉQUENCE DE FLÉCHER L'AIDE PRINCIPALE VERS LES GROS INVESTISSEMENTS EN MILIEU URBAIN DANS LES PAYS SOLVABLES, AU DÉTRIMENT DES PAYS LES PLUS PAUVRES, DES ÉTATS FRAGILES ET EN CRISE.

Les Pays à Revenus Intermédiaires captent ainsi 71% des engagements, tandis que les pays les moins avancés et à faible revenu n'en perçoivent que 27%. L'aide française privilégie en outre nettement l'accès à l'eau par rapport à l'accès à l'assainissement, domaine où l'équilibre financier est difficile à atteindre et qui repose largement sur les dons.

L'ACTION DE LA FRANCE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DÉNOTE PAR RAPPORT À CELLE DE SES PAIRS.

Le Royaume-Uni a alloué environ 75% de son aide sectorielle aux pays les moins avancés et à faibles revenus en 2014. Les Pays-Bas ont annoncé un effort accru sur l'accès à l'assainissement, en particulier dans les zones rurales et quartiers périurbains pauvres. D'autres bailleurs ont adopté des critères pour dresser des listes de pays prioritaires sur la base de la vulnérabilité et des besoins.

ALORS QUE LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LE DÉVELOPPEMENT (CICID) DU 30 NOVEMBRE 2016 FAIT DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT UNE PRIORITÉ DE L'AIDE, LA COALITION EAU DEMANDE À LA FRANCE DE CONSACRER 100 MILLIONS D'EUROS DE DONS PAR AN À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT.

Les populations les plus défavorisées et les pays les moins avancés doivent être au cœur de la future stratégie d'action pluriannuelle pour l'eau et l'assainissement, annoncée par le CICID. Par cette stratégie, la France doit affirmer sa volonté de relever les défis des Objectifs du Développement Durable : l'universalité, l'équité et la durabilité.

Les

5 propositions de la Coalition Eau aux candidats à l'élection présidentielle

À l'approche de l'élection présidentielle 2017, la Coalition Eau porte 5 propositions auprès des candidats pour relever le défi de l'eau et l'assainissement pour tous.

1

FAIRE DU DROIT HUMAIN À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT UNE RÉALITÉ EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

En France, adopter la loi visant à la mise en œuvre effective du droit à l'eau et à l'assainissement

À l'international, renforcer la mise en œuvre effective du droit à l'eau et à l'assainissement

2

REHAUSSER L'AMBITION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EAU ET ASSAINISSEMENT

Mettre en place des politiques de financements adaptées

Poursuivre les efforts pour améliorer l'efficacité et la transparence de l'aide

4

PRÉVENIR ET RÉPONDRE AUX CRISES HUMANITAIRES

Traiter les crises et les situations d'urgence
Renforcer la résilience des populations

3

FAIRE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU UNE PRIORITÉ DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE FRANÇAISE

Inclure l'eau comme une priorité des négociations et politiques relatives au climat

Affecter des fonds additionnels pour l'adaptation au changement climatique des plus vulnérables

5

RENFORCER LA GOUVERNANCE POUR LE SECTEUR

Mettre en place un espace de concertation pérenne Pouvoirs publics français / Société civile pour le secteur de l'eau

Soutenir la mise en place d'un comité intergouvernemental pour l'eau au niveau des Nations unies, inclusif et participatif



Le droit de l'Homme à l'eau potable enterré par le Sénat

PAR LA COALITION EAU

Alors qu'elle avait reçu un large soutien de l'Assemblée Nationale lors de son adoption en première lecture le 14 juin dernier, la loi sur la mise en œuvre effective, en France, du droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement a été vidée de son sens par le Sénat, le 22 février dernier.

LA COALITION EAU, dont SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est membre, France Libertés et la Coordination Eau Île-de-France, à l'initiative du texte, condamnent le travail de démolition méthodique mené sur chaque article du texte.

En supprimant un à un tous les articles du texte, et ce dès l'article 1 qui consacrait le droit à l'eau et à l'assainissement en France, reconnu par l'Assemblée Générale des Nations unies depuis le 28 Juillet 2010, et qui l'inscrivait en droit français, une majorité de sénateurs s'est positionnée contre le droit à l'eau pour tous, reniant l'essence même du texte et ses principes de solidarité et d'humanisme envers les personnes les plus défavorisées.

Sans proposer d'alternatives, ils ont ainsi supprimé, purement et simplement, des propositions de mesures concrètes qui auraient permis de réelles avancées sociales : la mise à disposition gratuite d'équipements de distribution d'eau et d'assainissement pour des centaines de milliers de personnes démunies (ménages en habitat insalubre, personnes sans domicile fixe, demandeurs du droit d'asile ou réfugiés...) et la création d'une aide préventive pour aider près d'un million de ménages à faibles ressources à s'acquitter de leurs factures d'eau.

La France, 5^e puissance économique mondiale, doit se conformer à ses engagements internationaux et répondre à l'urgence sociale de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Par ce vote d'obstruction, la France est passée à côté d'une étape historique pour rendre effectif le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, qu'elle a pourtant reconnu aux Nations unies en 2010 et que nombre de pays, comme la Slovaquie, le Burkina Faso et l'Afrique du Sud, ont déjà inscrit dans leur législation ou constitution.

Alors que nos organisations resteront mobilisées sur le terrain pour faire avancer cette cause, nous attendons du futur Président de la République et des parlementaires élus en 2017 qu'ils remettent ce sujet prioritaire à l'ordre du jour de l'agenda politique. La France, 5^e puissance économique mondiale, doit se conformer à ses engagements internationaux et répondre à l'urgence sociale de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

“Par ce vote d'obstruction, la France est passée à côté d'une étape historique pour rendre effectif le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement.”

La bonne gouvernance de l'accès à l'eau : première priorité de l'AFD



PAR CÉLINE GILQUIN
Responsable de la division
Eau et Assainissement
de l'Agence Française
de Développement (AFD)

Objectif ambitieux, le 6^e ODD cible l'accès universel et un niveau de service élevé. Il couvre tout le cycle de l'eau, y compris la gestion de la ressource et le traitement des eaux usées. La stratégie eau et assainissement de l'AFD définie en 2014 s'inscrit pleinement dans ce cadre.

ENJEU de santé publique, vecteur de réduction des inégalités, d'intégration, de dignité et d'émancipation pour les femmes, cet axe concentre la majorité des financements de l'agence dans le secteur de l'eau. Par la réhabilitation ou la construction d'infrastructures et par la subvention de l'accès des populations les plus défavorisées, les financements engagés par l'AFD en 2016 permettront à plus de 3 millions de personnes d'accéder à un service d'eau potable et à 14 millions d'autres de bénéficier d'une amélioration de leur service.

“L'adaptation aux effets du dérèglement climatique et la gestion durable des ressources en eau constitue l'un des enjeux majeurs des années à venir.”

Au-delà du manque d'infrastructures, c'est le défaut de bonne gouvernance qui constitue la principale cause des difficultés d'accès, plus que le manque de ressources en eau ou les enjeux techniques. Ainsi, l'AFD soutient la mise en place de cadres institutionnels clairs et accompagne techniquement et financièrement des opérateurs de services d'eau et d'assainissement sur le long terme, permettant ainsi la délivrance d'un service durable de qualité.

En 2016, l'AFD affiche déjà une croissance très significative de ses financements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement avec plus de 1,2 milliard d'euros

Intégrée dans l'ODD 6, l'adaptation aux effets du dérèglement climatique et la gestion durable des ressources en eau sont des enjeux majeurs pour les années à venir. Améliorer la connaissance et le partage entre les usages dans les grands bassins transfrontaliers africains fait partie intégrante de la stratégie de l'AFD. Dans les pays soumis à

un stress hydrique, l'AFD accompagne les actions d'adaptation permettant une préservation et une utilisation optimale de la ressource (traitement des eaux usées, réduction des fuites) ou encore la mobilisation de nouvelles ressources (réutilisation des eaux usées traitées, dessalement). Face aux risques d'inondations, l'AFD promeut une meilleure gestion des eaux pluviales et des catastrophes naturelles.

Dans le cadre de sa stratégie eau et assainissement, l'AFD s'est fixée un objectif de 30 % des projets financés dans le secteur de l'assainissement et de 50 % des projets comprenant une composante de sensibilisation à l'hygiène. Cet objectif a été difficilement atteint. Le financement de l'assainissement reste un défi : les demandes formulées par les pays sont limitées, le cadre institutionnel est généralement fragile, les responsabilités sont fragmentées et le montant des investissements nécessaires est colossal. La mobilisation de ressources en dons apparaît souvent comme incontournable.

Malgré la place de l'adaptation et de l'eau dans les contributions nationales des pays dans le cadre de l'accord de Paris⁽¹⁾, peu de pays ont intégré l'enjeu climatique dans leurs politiques publiques et leur programmation d'investissements. Face à ce constat, l'AFD a mis en place en 2016 un outil de financement spécifique pour accompagner 15 pays dans la définition de projets d'adaptation.

1. 82% des contributions nationales des pays comportent un volet adaptation (dont toutes les contributions africaines) et 92% d'entre elles mentionnent l'eau comme volet principal pour l'adaptation.

“ Nous essayons de faire pression pour que le gouvernement britannique augmente ses contributions pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. ”

PAR SIMON BIBBY
Référént Eau, Hygiène et Assainissement
au Department for International
Development (DfID).

Malgré une faible part de son budget de près de 14 milliards d'euros consacré à l'eau, le département du Développement international britannique (DFID), l'un des plus importants bailleurs internationaux, ambitionne d'apporter un accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement à 60 millions de personnes d'ici 2020.

POUR le département exécutif du gouvernement britannique responsable de l'aide humanitaire et de l'aide au développement au niveau international (DFID), le principal défi est de s'assurer que les villages soutenus par nos partenaires accèdent à un système d'assainissement collectif, que les familles de la communauté utilisent des latrines et qu'elles se lavent les mains régulièrement. Car si l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA) est un droit humain depuis 2010, 7 ans après, pour les populations que nous soutenons, c'est un défi de tous les instants.

Favoriser les consortiums et les relations avec le secteur privé

Si la majorité de notre budget (60%) part en direction de l'Unicef, nous finançons aussi, en grande partie par le biais de consortiums internationaux, beaucoup d'ONG plus modestes via des programmes axés sur les résultats. Mais les ONG et l'Unicef ne sont pas les seules organisations avec lesquelles nous travaillons. Nous collaborons avec d'autres acteurs qui ont des approches différentes et s'allient au secteur privé en tentant d'en tirer parti. Nous travaillons également directement avec les États, comme l'Éthiopie dans le cadre du programme national One Wash, où les fonds sont versés par le gouvernement dans un fonds collectif de donateurs. Nous sommes aussi membres de Sanitation For All (Assainissement pour tous). Nous essayons enfin de faire pression pour que le gouvernement britannique augmente ses contributions.

L'approche communautaire comme modèle

S'il nous arrive, dans des pays aux revenus intermédiaires comme au Cambodge ou en Birmanie, de fournir un accès à l'eau directement au sein des foyers, notre approche vise plus à fournir un accès durable à l'EHA à l'échelle d'une communauté ou d'un village. Nous ciblons principalement les populations les plus vulnérables et les plus diffici-

lement accessibles en maximisant le rôle des femmes et en optimisant les ressources.

“Nous reconnaissons que la part de notre budget consacré à l'EHA (2,6%) est trop faible. Mais il y a aujourd'hui une énorme impulsion pour que des engagements financiers plus conséquents soient pris.”

Dans les années à venir, à moins de trouver une approche révolutionnaire, nous continuerons sur ce modèle. L'approche communautaire est pour nous la plus efficace notamment à travers les programmes ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) et ATPE (Assainissement Total Piloté par l'école). Des programmes qui consistent à sensibiliser, grâce à un réseau d'agents de santé, les communautés aux bonnes pratiques d'hygiène, aux risques de propagation des maladies liées à l'eau et à la défécation à l'air libre. Si les bénéfices sur la santé publique de cette approche sont difficilement quantifiables, son atout majeur est qu'elle représente un investissement assez faible et permet ainsi de couvrir une large population.

Augmenter la part du budget consacré à l'eau, l'hygiène et l'assainissement

Idéalement, nous souhaiterions pouvoir fournir un accès à l'eau potable et à des toilettes au sein même des foyers dans le but de réduire la malnutrition, en particulier le retard de croissance chez les enfants. Mais nous reconnaissons que la part du budget consacré à l'EHA, 2,6%, est trop faible pour y arriver même au regard du budget global de DFID qui lui est assez important. Mais il y a aujourd'hui une énorme impulsion pour que des engagements financiers plus conséquents soient pris sur l'EHA.

EN CHIFFRES

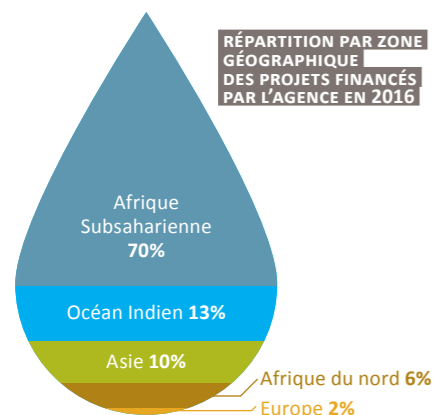
- » 93 % des montants engagés en 2016 sont des prêts
- » 65M€ de subventions déléguées à l'UE
- » 17M€ de subventions à l'État français
- » En 2016, 9 projets d'adaptation au changement climatique ont été engagés pour 350M€
- » En 2020, les engagements financiers de l'AFD atteindront 12Mds€
- » En 2016, les engagements EHA représentent 1,2Md€
- » 850M€ concerne l'Afrique subsaharienne
- » En 2020, 1Md€ seront consacré à des projets d'adaptation (+ 70% par rapport à 2015)



Grâce à la loi Oudin-Santini, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais est engagée depuis 2011 avec la REGIDESO de Kalemie en RDC et permet à SOLIDARITÉS INTERNATIONALE d'obtenir un financement de l'AERMC pour réhabiliter le réseau d'eau desservant les 253 000 habitants de la ville, et ainsi lutter durablement contre le Choléra, endémique dans la zone. Ce projet dure jusqu'en 2019.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse 10 ans d'engagement en faveur de l'accès à l'eau potable

Principal bailleur de l'action extérieure des collectivités, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) a développé, comme l'ensemble des agences, une politique internationale d'intervention dans les domaines de l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.



FONDÉE sur la loi Oudin-Santini du 9 février 2005, dite loi du 1%, ces actions s'inscrivent pleinement dans les Objectifs du Développement Durable (ODD) fixés à horizon 2030. Ainsi, depuis plus de 10 ans l'agence s'engage à consacrer jusqu'à 1% de ses recettes à des actions de coopération et de solidarité internationale autour de 3 axes :

LA COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE : "PARTAGER LE SAVOIR-FAIRE"

Les actions de coopération institutionnelle visent à développer et à accompagner la mise en place d'une gouvernance de l'eau au sein des Etats. Ce partage d'expériences autour de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) cible principalement les pays en voie de développement.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : AIDER DES PROJETS DURABLES DE SOLIDARITÉ

La coopération décentralisée désigne un partenariat entre une collectivité territoriale française et étrangère, associant très

souvent une ONG ou une association, et réunis autour d'une volonté commune de partager savoirs et savoir-faire. Ce type de coopération cherche à consolider le développement local et la gouvernance des territoires par des actions concrètes telles que l'alimentation en eau potable ou l'installation de latrines.

Elle renforce les capacités des autorités locales à assumer les compétences de la maîtrise d'ouvrage communale dans les différentes régions du monde.

Dans ce cadre d'action, l'Agence mobilise des moyens humains et financiers pour accompagner les collectivités territoriales des bassins Rhône Méditerranée et Corse dans leur démarche.

L'Agence accompagne également les porteurs de projets associatifs à la condition qu'au moins un maître d'ouvrage des bassins RMC soit impliqué dans le projet. On désignera ce type de montage sous l'appellation de solidarité internationale.

L'ACTION D'URGENCE : SITUATION HUMANITAIRE EXCEPTIONNELLE !

Les agences de l'eau se coordonnent pour



TROIS QUESTIONS À LAURENT ROY
Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

"Les projets d'accès à l'eau développés dans le cadre de coopérations décentralisées, apportent une réponse immédiate et pragmatique aux populations dans le besoin."

QUEL EST VOTRE POINT DE VUE CONCERNANT L'ACCÈS À L'EAU DES POPULATIONS ?

C'est un sujet essentiel ! En 2015, tous les pays du monde se sont accordés sur 17 objectifs universels pour construire un monde commun d'ici 2030, parmi lesquels l'ODD N°6 vise à assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. 2,6 milliards de personnes

ont d'ores et déjà obtenu un accès à une source d'eau potable améliorée grâce aux actions menées jusqu'en 2015. Il n'en reste pas moins qu'au moins 1,8 milliard de personnes dans le monde utilise

encore une source d'eau non potable qui est contaminée notamment par des matières fécales et devient une source de maladies.

COMMENT L'AGENCE SE MOBILISE VERS CET OBJECTIF ?

L'Agence de l'eau soutient financièrement l'action extérieure des collectivités territoriales de son bassin. Les projets d'accès à l'eau développés dans le cadre de coopérations décentralisées apportent une réponse immédiate et pragmatique aux populations dans le besoin. Avec des subventions qui atteignent 50% du montant des travaux et jusqu'à 80% du coût des études, l'agence propose un formidable levier aux décisions politiques locales. Depuis le début de notre programme "Sauvons l'eau !" en 2013, nous avons pu mobiliser 17 millions d'euros d'aide vers 300 projets solidaires qui ont permis à 2,9 millions de personnes d'accéder à une eau de qualité. Rien qu'en

2016, 66 projets ont été subventionnés par l'Agence pour une enveloppe de 4,5 millions d'euros. Des projets concentrés dans leur grande majorité sur le continent africain.

EN PERSPECTIVE DES ODD, QUELLES SERAIENT VOS RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'ALIMENTATION EN EAU DES POPULATIONS ?

Il est essentiel que les territoires sur lesquels des actions de coopération se construisent mettent en place une gouvernance publique de l'eau. Quelle est la ressource disponible ? Pour

quels usages ? Ce sont des questions clés auxquelles il faut apporter des réponses. Ensuite, il faut assurer la protection des ressources dédiées à l'alimentation. On ne peut par exemple pas concevoir un accès à l'eau pour des usagers sans avoir au préalable traité le problème de l'assainissement. L'éducation aux règles d'hygiène est également souvent un préalable. Enfin, des équipements techniques permettent aujourd'hui de potabiliser l'eau de distribution à un coût acceptable, depuis la simple borne fontaine jusqu'au dispositif total d'alimentation en eau potable. Nous sommes en mesure de les financer ! L'exemple de Kalémie, en RDC où nous soutenons l'action du pays voironnais et de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE qui visent à doter la ville d'un réseau d'eau, reprend bien ces principes de base. Il n'en faut pas moins pour lutter efficacement contre un choléra endémique, maladie hydrique de 1^{er} plan !

mobiliser des fonds de soutien aux ONG qui portent secours aux populations lors de catastrophes majeures.

Le passage sur Haïti du cyclone Matthew le 5 octobre 2016 constitue le dernier exemple de ce type en date.

La distribution de kits d'urgence sanitaires, la reconstruction des infrastructures de distribution d'eau et d'assainissement, sont des actions qui limitent le risque de propagation des maladies hydriques au sein des populations déplacées.

COLLECTIVITÉS, MOBILISEZ VOTRE TERRITOIRE !

PAR CLÉMENT CHARLOT
Responsable des partenariats de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Réponse humanitaire d'urgence à une catastrophe naturelle, accès durable à l'eau potable, lutte contre le choléra... Avec la loi Thiollière sur la coopération décentralisée et le dispositif 1% Oudin-Santini*, agences de l'eau et collectivités françaises peuvent participer à une solidarité internationale impactante sur le terrain

et porteuse de sens pour leur territoire et leurs concitoyens.

S'impliquer aux côtés d'ONG comme SOLIDARITÉS INTERNATIONALE sur des projets structurants de construction d'infrastructures, avec les acteurs locaux du Sud, permet à la fois d'apporter un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement et de tisser des liens avec une collectivité locale dans l'objectif d'une coopération décentralisée en direct.

Elles ont aussi la possibilité de se mobiliser lors d'urgence humanitaire pour aider les populations frappées par une ca-

tastrophe naturelle, un conflit, une crise sanitaire. Haïti, Philippines, Népal, Pakistan, Bangladesh... sont autant d'exemples où SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a pu intervenir grâce à votre soutien.

*Grâce à cette loi, collectivités territoriales et agences de l'eau peuvent consacrer jusqu'à 1% de leurs recettes propres de chacun de leurs budgets relatifs aux services d'eau, assainissement et déchets, à des actions de solidarité internationale et de coopération décentralisée en faveur de l'accès à l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets.

Comment SUEZ s'engage pour contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable ?



PAR PASCALE GUIFFANT
Directrice Adjointe
du Développement
Durable de SUEZ

Les engagements internationaux pris en 2015 (COP 21, ODD) doivent nous aider collectivement à nous organiser pour profondément transformer le monde dans lequel nous vivons. TOUS les Etats doivent se mettre en ordre de marche et mobiliser les parties qui pourront les aider à accomplir ces objectifs. Les entreprises aussi ont leur rôle à jouer : des expertises à développer, des processus de production à modifier, des solutions à proposer.

POUR une entreprise comme SUEZ, dont les métiers contribuent à préserver l'environnement et les ressources naturelles, à construire des villes plus durables, plus inclusives, à aider les industriels à réduire leurs impacts environnementaux, ces accords sont cruciaux. Ils dessinent le chemin que doivent suivre nos clients et comment nous pouvons les aider à le prendre. De fait, par ses activités, SUEZ contribue tout particulièrement aux ODD 12 (consommation et production responsables), 8 (travail décent et croissance économique) et 6 (eau propre et assainissement).

Notre secteur doit aussi évoluer dans sa vision du service qui est encore trop centrée sur la technique et très centralisée.

L'Objectif de Développement Durable 6 est particulièrement important pour un groupe comme le nôtre. À plusieurs titres. Nous pouvons aider nos clients à répondre à cet enjeu par l'expertise que nous avons développée depuis plus de 15 ans. Nous soutenons à travers le Fonds SUEZ Initiatives* des projets d'urgence ou de développement. Et les salariés du groupe peuvent s'engager personnellement avec Aquassistance**.

Aujourd'hui le rythme de développement des services est dépassé par le taux d'urbanisation, bien souvent bidonvilisation, dans de nombreuses villes.

L'expertise développée par le Groupe en matière d'accès aux services essentiels place aujourd'hui SUEZ en capacité d'offrir à ses clients des solutions leur permettant de répondre aux problématiques d'accès aux services de l'eau et de l'assainissement, tant dans les pays du Nord que du Sud. Les activités que le Groupe mène dans les pays en développement depuis 1990 lui ont permis de raccorder 14,1 millions de personnes au service de l'eau potable et 7,1 millions de personnes au service de l'assainissement.

Pour autant, il reste encore beaucoup à faire pour répondre à cet enjeu de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Le groupe SUEZ entend encore plus renforcer sa contribution à l'ODD 6 via des engagements qu'il prendra dans sa prochaine feuille de route de développement durable. Ses engagements incluront notamment le renforcement des formations internes et des plans d'action de nos filiales sur ces enjeux, mais aussi plus de pro-activité dans la proposition de solutions à nos clients. Si la volonté et la responsabilité politique sont des éléments déterminants de la reconnaissance et de la mise en œuvre du droit à l'eau et que SUEZ n'entend en rien outrepasser ses propres responsabilités, le Groupe désire néanmoins, en tant qu'acteur majeur des métiers de l'eau et de l'assainissement, s'engager dans sa promotion et témoigner de sa volonté de proposer des solutions pour permettre son implantation, tout en respectant pleinement le rôle et la responsabilité de chacun des acteurs, et particulièrement de ses clients.

Nous devons revoir, faire évoluer nos modèles et explorer avec les nouveaux acteurs qui innovent aujourd'hui.

Je suis convaincue que nous ne parviendrons à atteindre l'ODD 6 que si chacun dans sa propre responsabilité fait l'effort d'aller un peu plus loin que nous le faisons aujourd'hui. L'eau et l'assainissement continuent dans beaucoup de pays à ne pas être une priorité politique, avec un manque d'implication marqué sur l'assainissement. C'est la responsabilité des opérateurs de services de montrer que des solutions existent et qu'elles peuvent être adaptées aux volontés des usagers. Mais ils ne pourront rien faire sans une implication forte des politiques et sans le soutien des bailleurs de fonds. Espérons qu'ensemble nous pourrions atteindre l'ODD 6 avant 2030.

*Le Fonds SUEZ Initiatives (créé en 2009) intervient sur deux volets : le transfert de savoir-faire et le soutien à des projets portés par des organisations de solidarité internationale de tout pays. Le fonds s'est fixé comme objectif de former entre 2012 et 2016 plus de 100 professionnels et managers des services d'eau et d'assainissement au travers la chaire AgroParisTech "SUEZ - Eau pour Tous".

**Aquassistance, qui a été créé en 1994, est une association de solidarité internationale des personnels de SUEZ volontaires pour apporter, sur le terrain ou à distance, une aide aux populations en difficulté, et ce dans des contextes d'urgence comme dernièrement à Haïti ou d'aide au développement. Plus de 80 projets sont gérés et près de 60 missions réalisées par an.

"Les entreprises ont un devoir d'engagement"

Grande entreprises, PME ou TPE, peuvent elles aussi s'engager en faveur de l'accès à l'eau et de l'atteinte des ODD. Zoom sur Angarde et Gobilab, deux entreprises françaises partenaires de l'ONG SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, qui prennent en compte la préservation de cette ressource indispensable dans leur développement.



"C'est en sensibilisant ses clients et ses collaborateurs que chaque entreprise servira d'exemple et se positionnera comme un acteur majeur du changement."

ALEXANDRE SUERMONT ANGARDE

MALGRÉ l'évidence, à l'heure de la prise en compte de l'évolution du climat, du réchauffement climatique et de l'importance de préserver les ressources, l'engagement des entreprises pour l'accès à l'eau potable pour tous n'est pas acquis. Elles sont pourtant de plus en plus nombreuses à s'en soucier, pour leur image certes, mais aussi par conscience collective de l'empreinte environnementale qu'elles peuvent produire. Dans ce sens, l'accès à l'eau est pour un certain nombre d'entre-elles un aspect incontournable pour leur développement.

"Dès la création de la marque, il a été primordial de lui donner du sens, qu'elle soit aussi appréciée pour son engagement à aider les populations en difficulté, explique Alexandre Suermont, fondateur de la marque de chaussures ANGARDE."

"Véritables acteurs économiques et moteurs du changement, les entreprises, start ups ou multinationales, se doivent de participer à l'atteinte des ODD, à leur manière et donc de façon cohérente avec leur activité, soutient Alexandre Suermont. Notre matière première, le coton, nécessite pour sa culture beaucoup d'eau pour grandir. Il est donc naturel de compenser une partie de ces besoins en eau en redistribuant 20L d'eau potable à une personne en situation d'urgence en Afrique à chaque vente de l'un de nos produits."



"Nous sommes naturellement engagés pour la promotion de l'eau du robinet, en rappelant aux populations qui en bénéficient à quel point c'est un acquis fondamental."

FLORENCE BAITINGER GOBILAB

DE plus en plus d'entreprises développent directement des produits à visé environnementale. C'est le cas de Gobilab qui fabrique des bouteilles d'eau réutilisables.

"La mission première de notre entreprise est de proposer une alternative aux contenants jetables. L'objectif est d'éviter les impacts négatifs liés à la production et à la fin de vie des gobelets et bouteilles jetables, indique sa fondatrice Florence Baitinger."

Ainsi, Gobilab a travaillé en éco-conception pour limiter l'utilisation d'eau nécessaire au lavage de son Gobi et offre des outils de communication pour respecter ses consignes.

"L'eau potable, saine et accessible pour tous, est au cœur de nos préoccupations. Nous sommes naturellement engagés pour la promotion de l'eau du robinet, en rappelant aux populations qui en bénéficient à quel point c'est un acquis fondamental et en les invitant à se mobiliser à nos côtés pour en préserver la qualité. Au-delà de ces démarches au cœur de notre modèle économique, nous avons noué un partenariat avec SOLIDARITÉS INTERNATIONAL afin de contribuer aux actions d'urgence et de développement pour l'accès à l'eau partout dans le monde."

ENTREPRISES ET FONDATIONS

DEVENEZ PARTENAIRE HUMANITAIRE

Chez SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, nous croyons en l'implication grandissante des entreprises dans l'action humanitaire. Quelle que soit leur taille, elles jouent un rôle déterminant dans nos réponses

d'urgence et dans nos projets de reconstruction et d'accès aux infrastructures de base d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Mécénat financier, mécénat de compétences, don en nature, produits et services solidaires, mobilisation interne, partenariat de recherche... sont autant de façons de s'engager et de travailler

ensemble pour secourir les populations les plus vulnérables.

Pour plus d'informations, contactez Clément Charlot, notre responsable des partenariats au 01 76 21 87 07 ou ccharlot@solidarites.org



“L'eau tue. Agissons”

agnès b.

J'ai été très émue par le tremblement de terre au Népal en 2015 et par ses effets dévastateurs sur les populations.

J'ai alors souhaité m'engager auprès de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL dans son combat contre les maladies liées à l'eau insalubre et dans l'incroyable travail qu'effectuent ses équipes sur place, visant à favoriser l'accès à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement et également la reconstruction.

À cette occasion, j'ai dessiné une broche mise en vente dans toutes les boutiques et dont l'intégralité des ventes est reversée à l'association. Depuis cet événement, le fonds de dotation agnès b. est partenaire de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL.

Pour moi, l'accès à l'eau pour tous est une problématique essentielle et doit être un des grands sujets de la solidarité internationale. En 2013, je m'étais engagée avec la création de la *Feuille d'eau* au bénéfice de la fondation Danielle Mitterrand.

Cet engagement auprès des associations et ONG en France et ailleurs dans le monde, je l'ai voulu solidaire et militant depuis l'existence du fonds de dotation en 2008.

Les entreprises aussi se doivent d'être plus éco-responsables et connaître les conditions de production de leurs produits.

Je souhaite aussi vivement que d'autres personnalités s'emparent de cette question dramatique.

L'eau insalubre tue chaque année 2,6 millions de personnes dans le monde !

Nous devons réagir et agir !

agnès b.

À la tête d'une centaine de boutiques à travers le monde, ouvertes sans jamais faire de publicité et avec la volonté de fabriquer au maximum en France, agnès b. apporte également son concours à de nombreux projets artistiques et humanitaires. Notamment engagée pour la conservation marine, elle soutient Tara Expéditions qui organise des missions scientifiques avec la goélette d'exploration Tara afin de mieux comprendre l'impact du réchauffement climatique sur les écosystèmes. Un engagement pour lequel elle reçoit la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur des mains de Stéphane Hessel en 2010, la médaille de Commandeur des Arts et des Lettres remise en 2012 par Gilles Jacob, ainsi que le prix SeaKeepers à Monaco.

MERCI

À agnès b. pour avoir accueilli, dans ses locaux à Paris, la sortie du *Baromètre de l'eau 2017* de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL.